



nendazpanorama

N° 130 | AOÛT 2020

sommaire

NENDAZ ENSEMBLE

Personnel enseignant : les départs et les engagements.....	2
Informations pour les classes primaires.....	3
Informations pour les élèves du C.O.	5
Direction des écoles de Nendaz et Veysonnaz.....	5
Règlement en matière d'absence.....	6
Structures d'accueil pour les enfants.....	7
UAPE : refonte complète du règlement.....	7
Plan de scolarité 2020-21.....	8
Horaires des transports scolaires.....	9
Cycle d'orientation :	
un grand pas vers la mobilité douce.....	10
Orientation scolaire et professionnelle.....	10
Bourses d'études : attention aux délais !.....	11
Une association de parents (IAPE)... KESAKO?.....	12
Des médiatrices scolaires pour les élèves de 1H à 8H.....	14
Coronavirus :	
retour sur les actions mises en place.....	15
Administration communale : nouveaux horaires.....	15
Chèques-familles et chèques-citoyens.....	16
Bonne retraite à Raymond Coppex.....	16
Bravo et bonne route à Tiffany Crettenand !.....	16
Apprendre le français.....	17
Les aînés ont fêté Noël avant l'heure.....	17
Première rencontre des propriétaires de résidence secondaire.....	18
Ces Nendards qui s'illustrent :	
Anthony Fournier.....	18
Deux apprentis récompensés.....	20

NENDAZ BOUGE

Ouverture estivale des infrastructures du centre sportif.....	21
Les cours Nendaz Sport passent à 7 francs.....	22
Du sport pour tous durant l'été.....	22
Repair café : motivé à donner une seconde vie aux objets?.....	23
Tourisme : nouveau poste de responsable offres & ventes.....	23
Trail : se dépasser sur 14 parcours entre Nendaz et Veysonnaz.....	24
Votation communale : diminution du nombre de conseillers communaux à Nendaz.....	25
Un été plein de surprises pour les enfants à Nendaz.....	25
Nendaz étoffe son programme estival d'animations.....	26
Un sentier au fil du glacier du Grand Désert.....	26
La Maison de la Santé officiellement inaugurée.....	27
Le Nind'art vous attend.....	28

NENDAZ DURABLE

Renouvellement de deux labels de qualité.....	30
Troquez votre voiture contre un vélo électrique!.....	30
Point de situation après 2 ans de taxe au sac.....	31
En balade avec Cheesy.....	32

Édité par la Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352, 1996 Basse-Nendaz
Rédaction : Sonia Délèze

edito



Incontournable en ce début d'année 2020, elle aura occupé l'esprit de toute la population mondiale et chamboulé toutes nos habitudes. D'abord perçue juste comme une alerte provenant d'Extrême-Orient, la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) a finalement parcouru l'ensemble de la planète; une diffusion favorisée par nos modes de voyage et nos moyens de transport rapides. Ce raz de marée nous mène à réapprendre quelques règles d'hygiène fondamentales et à mettre en place de nouvelles consignes de distanciation sociale. Et tout d'un coup, nos agendas se vident, toute notre économie ralentit brusquement, augurant de nouvelles difficultés qu'il faudra résoudre dans un deuxième temps. Même nos écoles, crèches et UAPE ont été fermées durant quelques semaines, assurant uniquement un service minimal de prise en charge pour les enfants dont les parents étaient appelés à être présents à leurs postes de travail, notamment le personnel soignant et celui qui assure un service régulier. Je souhaiterais profiter de ce message pour remercier chaleureusement les enseignants qui ont réussi, dans des délais très courts, à s'organiser et à adapter leurs cours pour garantir un enseignement à distance. Merci également à tous les parents qui, durant plusieurs semaines, se sont transformés en informaticiens et adjoints enseignants : ils ont été un relais pédagogique important. Bien qu'il faudra sans doute

quelques années pour tirer un bilan de cette période particulière avec tout le recul nécessaire, force est de constater la capacité d'adaptation rapide et globale de l'être humain à une nouvelle situation. C'est dans des contextes extraordinaires que parfois émerge le meilleur de notre créativité. S'il y a quelque chose à conserver de cette situation, que cette expérience en fasse partie.

Il s'agit maintenant d'organiser au mieux la prochaine rentrée scolaire pour que nos chers élèves retrouvent une normalité pédagogique, tout en garantissant les règles d'hygiène indispensables, devenues de nouvelles habitudes, afin de garder la propagation du virus sous contrôle. Au gré de l'évolution contextuelle, il s'agira encore de rester vigilant et de faire preuve de souplesse. En parcourant ce Nendaz Panorama, vous découvrirez donc l'organisation des classes pour l'année scolaire 2020-21, selon nos connaissances actuelles. Celle-ci pourra évoluer en fonction de la progression de la pandémie. Vous y trouverez également quelques informations concernant la toute nouvelle association de parents d'élèves de Nendaz-Veysonnaz, qui après une année d'activité est déjà très active et porteuse de beaux projets.

Je vous souhaite donc beaucoup de plaisir à la lecture de ce Nendaz Panorama riche et varié, et vous adresse, au nom du Conseil Communal, une excellente fin d'été et une rentrée scolaire réussie.

Olivier Crettenand, conseiller communal et président de la commission scolaire



personnel enseignant: les départs et les engagements

par Marie-Cathy Constantin, directrice adjointe des écoles

Cette rentrée scolaire marque le départ de 6 enseignants et l'engagement de 5 nouveaux enseignants.

Les départs

Caroline Bourban, Danièle Fournier, Véronique Hugo et Manu Charbonnet ont quitté leur salle de classe pour la dernière fois en juin dernier pour une retraite bien méritée *(voir encadré)*.

Après 13 ans d'enseignement au cycle d'orientation et une année sabbatique pour raison de formation, Mireille Fournier a choisi de nous quitter pour terminer son master en droit et s'envoler vers d'autres horizons professionnels.

Lucie Vergère quitte, pour sa part, l'école d'Aproz pour enseigner, dès la rentrée, à Vétroz, son village d'origine.

Les Conseils communaux, les commissions scolaires de Nendaz et Veysonnaz ainsi que la direction des écoles les remercient vivement pour leur fidélité, leur engagement, leur motivation et leur professionnalisme.



Les engagements

Pour compléter l'équipe pédagogique et sur proposition de la direction des écoles, le Conseil communal a procédé aux désignations suivantes :

En qualité d'enseignant primaire :



Cynthia Meunier © DR



Amélie Pignat © DR



Elisabeth Maillard © DR

En qualité d'enseignant au Cycle d'orientation :



Petra Stupnova © DR



Wilson Zenhäusern © DR

Les Conseils communaux, les commissions scolaires de Nendaz et Veysonnaz ainsi que la direction des écoles leur témoignent leur confiance et les remercient par avance pour leur implication dans l'instruction et l'éducation de la jeunesse de nos deux communes.



Quelques questions aux enseignants retraités depuis cette rentrée

Leur parcours professionnel ?

- Caroline Bourban : elle a commencé à enseigner à Ayent en 1982. Depuis les années 90, elle assure plusieurs heures d'enseignement dans les différents centres de la commune, principalement en 7H et 8H.
- Danièle Fournier : elle a 41 ans d'enseignement à Nendaz au compteur, et plus précisément dans les classes que l'on appelait encore alors « enfantines » (1H-2H) à Haute-Nendaz.
- Manu Charbonnet : après deux ans dans des classes lausannoises, il a passé 31 ans au centre scolaire de la Biolette, puis 7 ans à Haute-Nendaz, toujours avec des élèves de 7H-8H.
- Véronique Hugo : elle aussi a fait sa première expérience professionnelle à Lausanne, avant de rejoindre Nendaz en 1983, tout d'abord à Haute-Nendaz, avant de faire le tour de toutes les écoles de la commune au fil des ans, toujours en 1H-2H.

Ce qui va vous manquer ?

- Caroline Bourban : l'ambiance, autant dans la salle de classe que dans la salle des maîtres.
- Danièle Fournier : les enfants, les poésies et les rondes.
- Manu Charbonnet : les vacances scolaires.
- Véronique Hugo : les enfants.

Vos projets pour la retraite ?

- Caroline Bourban : vivre à son rythme sans avoir à courir.
- Danièle Fournier : les balades, m'occuper de mon mari, de mon chat et de mes poules.
- Manu Charbonnet : prendre soin de ma femme.
- Véronique Hugo : voyager même s'il va falloir, au vu de la situation, attendre encore un peu.



De gauche à droite : Véronique Hugo, Caroline Bourban, Manu Charbonnet et Danièle Fournier. © Sonia Déléze

Nous leur souhaitons de profiter pleinement de leur retraite et de réaliser quelques rêves remis au lendemain par les aléas de la vie professionnelle.

informations pour les classes primaires

par Marie-Cathy Constantin, directrice adjointe des écoles

Numéros de téléphone des centres scolaires

- Aproz : 027 289 58 06
- Baar : 027 289 58 07
- Basse-Nendaz : 027 289 58 08
- Haute-Nendaz : 027 289 58 09
- La Cure à Haute-Nendaz : 027 289 58 10
- Veysonnaz : 027 207 18 30



Horaires des classes

Nous vous prions d'être attentifs aux horaires des classes ainsi qu'aux jours de congé présentés ci-dessous, des modifications ayant été opérées par rapport aux horaires et jours de présence en classe de l'année scolaire précédente.

• Pour les élèves de 1H à 8H scolarisés à...

	APROZ	HAUTE-NENDAZ	BASSE-NENDAZ	BAAR	VEYSONNAZ
MATIN					
Sonnerie	8 h 10	8 h 20	8 h 00	8 h 25	8 h 10
Début des cours	8 h 15	8 h 25	8 h 05	8 h 30	8 h 15
Récréation	9 h 45	9 h 55	9 h 35	10 h 00	9 h 45
Fin des cours	11 h 35	11 h 45	11 h 25	11 h 50	11 h 35
APRÈS-MIDI					
Sonnerie	13 h 25	13 h 35	13 h 15	13 h 35	13 h 25
Début des cours	13 h 30	13 h 40	13 h 20	13 h 40	13 h 30
Récréation	15 h 00	15 h 10	14 h 50	15 h 10	15 h 00
Fin des cours	16 h 05	16 h 15	15 h 55	16 h 15	16 h 05

Jours de congé Les **1H** ont congé les après-midis du lundi, mardi, jeudi et vendredi ainsi que le mercredi toute la journée.
Les **2H** ont congé le lundi matin et le mercredi toute la journée.
Les **3H – 4H** ont congé le mercredi toute la journée.
Les **5H – 6H – 7H – 8H** ont congé le mercredi après-midi.

Les enseignants

Les enseignants titulaires sont indiqués en caractère rouge.

Bâtiment de la Cure à Haute-Nendaz

- 1H-2H: **Elisabeth Maillard**
et à déterminer
- 1H-2H: **Mélanie Bornet**
et à déterminer

École de Haute-Nendaz

- 3H: **Anne Lang**
- 4H: **Murielle Délèze** et Amélie Pignat
- 5H: **Fabrice Fournier**
et Fabienne Lathion
- 6H: **Julien Fragnière**
- 7H: **Kémya Freysinger**
et Paola Nogueira
- 8H: **Fabienne Lathion**
et Fabrice Fournier
- Cours AC&M: Céline Guntern
- Cours d'appui pédagogique intégré: Denise Fournier
et Stéphanie Carruzzo Dessimoz
- Cours d'appui pédagogique renforcé: Kyra Jordan
- Soutien pour les élèves allophones: Stéphanie Carruzzo Dessimoz
- Études dirigées: Kémya Freysinger

École de la Biolette à Basse-Nendaz

- 1H-2H: **Cynthia Meunier**
- 1H-2H: **Patricia Délèze**
et Amélie Pignat
- 3H: **Marie-Antoinette Glassey**
- 4H: **Lauriane Demierre**
et Amélie Pignat
- 5H: **Mélanie Theytaz**,
Paola Nogueira et Lionel Dumoulin

- 6H: **Svetlana Zelenovic Bijelic**
et Evelyne Fragnière
- 7H: **Lionel Dumoulin**
et Mélanie Theytaz
- 8H: **Annick Rosales de la Rosa**
et Oriana Joly
- 8H: **Oriana Joly** et
Annick Rosales de la Rosa
- Cours AC&M: Laureline Hache
- Cours d'appui pédagogique intégré: Stéphanie Carruzzo Dessimoz
et Céline Darioli
- Cours d'appui pédagogique renforcé: Joana Bernardo et Marie Barbezat
- Soutien pour les élèves allophones: Stéphanie Carruzzo Dessimoz
et Céline Darioli
- Études dirigées: Mélanie Theytaz

École d'Aproz

- 1H-2H: **Christelle Maytain**
et Amélie Pignat
- 1H-2H: **Emmanuelle Corbaz**
et Valentine Bouille
- 3H: **Marie-Françoise Pitteloud**
et Anne Clerc
- 4H: **Jean-Denis Lathion**
- 5H: **Bastien Aymon**
- 6H: **Alain Bornet**
- 7H-8H: **Marie-Cécile Praz**,
Fanny Délèze et Kémya Freysinger
- Cours AC&M: Laureline Hache
et Christelle Maytain
- Cours d'appui pédagogique intégré: Céline Darioli
- Soutien pour les élèves allophones: Céline Darioli
- Études dirigées: Christelle Maytain

École de Baar

- 1H-2H: **Delphine Bonvin**
et Joëlle Fournier
- 3H-4H: **Morgane Fournier**
et Valentine Bouille
- Cours d'appui pédagogique intégré: Céline Darioli
- Soutien pour les élèves allophones: Céline Darioli
- Cours AC&M: Ingrid Hoche pied

École de Veysonnaz

- 1H-2H: **Nathalie Bex Fragnière**
et Laura Fournier
- 3H-4H: **Janine Délèze**
et Ingrid Hoche pied (AC&M)
- 5H-6H: **Karyn Fournier**
et Aude Fragnière
- 7H-8H: **Jérôme Fournier**,
Maryline Praz, Laura Fournier
et Céline Guntern
- Cours AC&M: Céline Guntern
- Cours d'appui pédagogique intégré: Maryline Praz
- Cours d'appui pédagogique renforcé: Barbara Luisier Meilland
- Études dirigées: Aude Fragnière

Éthique et culture religieuse

Dans les classes de 2H à 8H, les cours d'éthique et culture religieuse sont assurés par :

- Joëlle Bornet
- Nadia Fendrych
- Martin Fendrych
- Jean-Philippe Glassey
- Anne-Lyse Métrailler
- Zuzanna Michaud
- Monique Palazzo
- Félicien Roux

informations pour les élèves du cycle d'orientation

par Pierre-Michel Bagnoud, directeur des écoles

Numéro de téléphone du cycle d'orientation à Basse-Nendaz

- 027 289 58 02

Horaire des classes

- Matin : 7 h 53 à 11 h 26
- Après-midi : 13 h 50 à 16 h 20

Professeurs titulaires

- 9C01 : Romain Délèze
- 9C02 : Elodie Bagnoud

- 9C03 : Caroline Lathion
- 10C01 : Elodie Praz
- 10C02 : Sébastien Verstrepen
- 10C03 : Vinciane Glassey
- 11C01 : Jacques Broccard
- 11C02 : Vincent Bollin
- 11C03 : Michel Wicki

Professeurs

- Annabelle Crettenand
- Aurélie Fournier
- Erica Borloz
- Manu Praz

- Muriel Porcellana
- Petra Stupnova
- Stéphanie Freville-Thouilly
- Valérie Romailier
- Wilson Zenhäusern
- Yvan Fournier

Enseignantes spécialisées

- Denise Le Corre-Fournier
- Maryline Praz

direction des écoles de Nendaz et Veysonnaz

par Marie-Cathy Constantin, directrice adjointe des écoles

Directeur

Pierre-Michel Bagnoud
079 515 15 10

Adjointe pour le cycle d'orientation

Caroline Lathion
078 686 05 54

Adjoints pour les classes primaires

Marie-Cathy Constantin
079 779 58 42

Jérôme Fournier
078 751 52 50

Secrétariat

Anne-Marie Arona
027 289 58 02
079 505 24 70
anne-marie.arona@nendaz.org

Orientation scolaire

Isabelle Dettwiler-Lorétan
027 607 28 00 (mardi)
isabelle.dettwiler@admin.vs.ch



Appel aux remplaçants

Chaque année, pour des raisons de maladie, de service militaire ou autre, des enseignants doivent être remplacés. Les personnes intéressées par des remplacements sont invitées à s'inscrire sur la base de données ISM de l'État du Valais à l'adresse : <https://ism.vs.ch/>.

Patrouilleurs

Véritables anges gardiens de nos enfants, les patrouilleurs scolaires rendent de précieux services à notre commune. Leur vigilance garantit la sécurité des plus jeunes lorsqu'ils traversent des routes à fort trafic. Les patrouilleurs scolaires, totalement bénévoles, méritent notre gratitude. Ils consacrent du temps à cette mission et ils n'attendent rien en retour. L'occasion était trop belle de leur dire ici un grand merci pour leur dévouement sans faille.

règlement en matière d'absence

par Marie-Cathy Constantin, directrice adjointe des écoles

Le point sur les périodes durant lesquels aucun congé ne pourra être accordé et sur le règlement valaisan concernant les congés durant la scolarité obligatoire.

Le service de l'enseignement veut permettre à nos enfants de commencer et de finir ensemble chaque période scolaire ; c'est pourquoi nous éviterons scrupuleusement toute anticipation ou prolongation des vacances prévues dans le plan de scolarité, vacances qui sont par ailleurs suffisamment longues pour

que chaque famille puisse y trouver le temps nécessaire au voyage. **Une exception cette année : le mercredi 23 décembre doit permettre à chaque famille le regroupement familial pour Noël.**

D'autre part, les mois de décembre et de juin sont des périodes impor-

tantes pour l'évaluation des apprentissages scolaires. La Direction des écoles a donc défini des espaces « temps » pendant lesquels **AUCUN CONGÉ** ne sera accordé : **il s'agit de la période allant du 30 novembre au 22 décembre 2020 au soir et du 25 mai au 18 juin 2021.**

Ce que dit la loi

SECTION 3 : DISPENSES, CONGÉS ET ABSENCES

Art. 9 Fréquentation des cours

1. La fréquentation de l'école et de tous les cours prévus au programme est obligatoire.
2. Les élèves peuvent en outre exceptionnellement être dispensés de certains cours obligatoires. Sur demande des parents et après préavis de la commission scolaire ou de la direction d'école, le Service compétent du département accorde les dispenses et fixe les conditions.

Art. 10 Congés

1. Des congés individuels peuvent être accordés **pour des motifs fondés** :
 - a) par le titulaire pour une durée d'une demi-journée ;
 - b) par la commission scolaire, respectivement par la direction d'école jusqu'à neuf demi-journées de classe effective ;
 - c) par l'inspecteur, dès dix demi-journées de classe effective à une année scolaire ;
 - d) par le département au-delà d'une année scolaire.
2. **Les demandes écrites sont adressées par les parents, dans un délai raisonnable, à la direction des écoles.** Le préavis du maître ou du titulaire est requis. Celui-ci est informé des décisions qui ont été prises.
3. Les parents sont responsables des congés qu'ils requièrent et assument la responsabilité du suivi des programmes.
4. Les dispositions concernant l'octroi de congés aux élèves exerçant des activités sportives ou artistiques sont réservées.

Art. 11 Absences

1. En cas d'absence imprévue, les parents avertissent au plus tôt la direction selon les procédures définies par l'établissement. Un certificat médical peut être exigé par la direction d'école si l'absence due à la maladie ou à un accident est supérieure à trois jours. D'autres pièces peuvent être exigées lors d'absences dues à d'autres motifs.
2. Les enseignants signalent au plus tôt à la direction d'école toute absence constatée dans leur cours.
3. Toute absence injustifiée est passible de sanction.

Cette décision repose sur les considérants suivants :

- l'école est obligatoire de la 1H à la 11CO ;
- les plans de scolarité annuels sont connus à l'avance et permettent une planification des vacances en famille hors des jours d'école ;
- les mois de décembre et juin sont synonymes d'évaluations de fin de semestre et d'exams cantonaux ;
- la dernière semaine d'école est réservée aux corrections des dernières épreuves, aux obligations administratives, au rangement et aux activités particulières permettant aux élèves de vivre des moments plus conviviaux.

Toutes les demandes de congé exceptionnelles, pour de justes motifs, de plus d'une demi-journée, doivent être adressées à la direction des écoles par courrier postal ou par mail le plus tôt possible.

La question des dispenses, congés et absences implique un certain nombre d'obligations de la part des élèves, mais aussi de leurs parents (*voir encadré*). En Valais, le « Règlement concernant les congés et les mesures disciplinaires applicables dans les limites de la scolarité obligatoire » fait foi.



structures d'accueil pour les enfants

par Marie-Cathy Constantin, directrice adjointe des écoles

L'UAPE Le Nend'Jardin de Nendaz compte trois structures d'accueil pour les écoliers de 1H à 8H à Aproz, Basse-Nendaz et Haute-Nendaz, ouvertes de 6h30 à 18h30. Les élèves du cycle d'orientation sont accueillis à la cantine du CO qui est une structure indépendante.



Pour tous renseignements complémentaires et/ou inscriptions :

- nathalie.baumgartner@nendaz.org
- 027 289 58 20 (ne pas appeler entre 12h et 14h)
- www.nendaz.org/uape



L'UAPE la Bricoline de Veysonnaz accueille les enfants scolarisés de 6h45 à 18h45 durant toute l'année scolaire.

Pour tous renseignements complémentaires et/ou inscriptions :

- labricoline@netplus.ch
- 027 565 94 64
- <http://www.veysonnaz.org/vie-sociale/structures-accueil/creche-et-uape-la-bricoline>

UAPE : refonte complète du règlement

L'Unité d'accueil pour les écoliers de Nendaz (UAPE), Le Nend'Jardin, a révisé de nombreux articles de son règlement. Elles sont mises en application dès ce mois d'août.

Depuis sa création dans les années 2000, le règlement de l'UAPE n'avait connu que des réajustements mineurs. Or, depuis, la situation a beaucoup évolué :

- À son ouverture, une dizaine d'enfants y étaient inscrits alors qu'aujourd'hui près de la moitié des élèves s'y rendent au moins une fois dans la semaine.
- Le Nend'Jardin ne comptait que la structure de Haute-Nendaz, alors qu'aujourd'hui l'offre s'est étendue à Aproz et Basse-Nendaz.

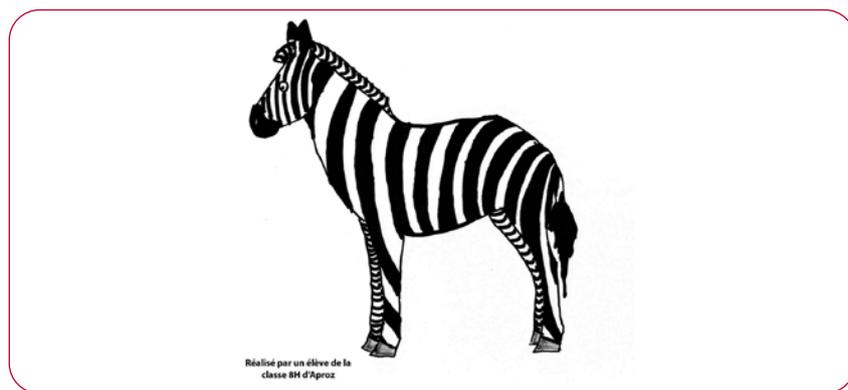


Les modifications

Au vu de l'augmentation constante des prises en charge, et après analyse des règlements d'autres structures similaires du Valais central, l'UAPE de Nendaz a procédé à la refonte de son règlement. En filigrane, deux objectifs : pouvoir continuer de garantir des places aux parents en ayant besoin et améliorer son organisation. Les changements suivants sont en particulier à noter :

- Les parents doivent tous les deux être au bénéfice d'une activité rémunérée ou en formation.
- Le dossier d'inscription doit désormais comprendre, en plus du formulaire de demande d'inscription, une attestation de l'employeur indiquant que les parents travaillent, le pourcentage d'activité et les jours concernés (ou attestant d'horaires irréguliers), ainsi qu'une copie de la dernière taxation fiscale.
- À la réception de tous ces documents, un contrat de placement en bonne et due forme est élaboré entre les parents et l'UAPE.
- Des heures d'arrivée et de départ pour déposer et venir chercher les enfants sont communiquées aux parents et doivent être respectées.
- Le contrat de fréquentation peut être modifié deux fois au maximum au cours de l'année.

Les horaires d'ouverture ainsi que les tarifs restent inchangés.



plan de scolarité 2020-2021

par la commission scolaire

2020

	AOÛT					SEPTEMBRE					OCTOBRE								
Lu			3	10	17	24	31			7	14	21	28			5	12	19	26
Ma			4	11	18	25			1	8	15	22	29			6	13	20	27
Me			5	12	19	26			2	9	16	23	30			7	14	21	28
Je			6	13	20	27			3	10	17	24			1	8	15	22	29
Ve			7	14	21	28			4	11	18	25			2	9	16	23	30
Sa	1	8	15	22	29	5	12	19	26	3	10	17	24	31					
Di	2	9	16	23	30	6	13	20	27	4	11	18	25						

	NOVEMBRE					DÉCEMBRE							
Lu			2	9	16	23	30			7	14	21	28
Ma			3	10	17	24	1	8	15	22	29		
Me			4	11	18	25	2	9	16	23	30		
Je			5	12	19	26	3	10	17	24	31		
Ve			6	13	20	27	4	11	18	25			
Sa			7	14	21	28	5	12	19	26			
Di	1	8	15	22	29	6	13	20	27				

Dates en gras : samedis, dimanches et jours fériés

 Jours fériés

 Journées école

 Demi-journées école

2021

	JANVIER					FÉVRIER					MARS								
Lu			4	11	18	25			1	8	15	22			1	8	15	22	29
Ma			5	12	19	26			2	9	16	23			2	9	16	23	30
Me			6	13	20	27			3	10	17	24			3	10	17	24	31
Je			7	14	21	28			4	11	18	25			4	11	18	25	
Ve			1	8	15	22	29			5	12	19	26			5	12	19	26
Sa			2	9	16	23	30			6	13	20	27			6	13	20	27
Di			3	10	17	24	31			7	14	21	28			7	14	21	28

	AVRIL					MAI					JUIN								
Lu			5	12	19	26			3	10	17	24	31			7	14	21	28
Ma			6	13	20	27			4	11	18	25			1	8	15	22	29
Me			7	14	21	28			5	12	19	26			2	9	16	23	30
Je			1	8	15	22	29			6	13	20	27			3	10	17	24
Ve			2	9	16	23	30			7	14	21	28			4	11	18	25
Sa			3	10	17	24	1	8	15	22	29	5	12	19	26				
Di			4	11	18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27				

Nombre total de jours effectifs durant l'année scolaire : 166.5

horaires des transports scolaires

Primaires

	DÉPART MATIN		RETOUR MIDI		DÉPART APRÈS-MIDI		RETOUR APRÈS-MIDI	
HAUTE-NENDAZ								
Télécabine	0758		1158		1300		1627	
Station	0800		1156		1302		1625	
Village	0805		1151		1308		1620	
SACLENTSE								
Bouillets	0800			1205	1315			1645
Bisse d'en bas	0805			1200	1320			1640
La Rinde	0807			1158	1322			1638
Bifurcation Siviez	0810			1155	1325			1635
H-N Village (école)	0815			1150	1330			1620
BASSE-NENDAZ / BAAR								
Sornard	0740		1145		1255			1615
La Poya	0745		1140		1300			1610
Basse-Nendaz (cour)	0755		1130		1310			1600
Condémines	0730		1155		1250			1625
Moralla	0740		1145		1300			1615
Fey	0745		1150		1305			1620
Basse-Nendaz (cour)	0755		1130		1315			1600
	5H-8H	3H-4H						
Baar	0740*	0820	1150	1155	1255	1330	1615	1615
Brignon	0747	0813	1140	1200	1300	1325	1620	1610
Bioleys	0735			1205	1245	1320	1625	
Beuson	0753	0810	1135	1205	1305	1320	1625	1605
Basse-Nendaz	0805		1130	1210	1310		1630	1600

*Arrêt postal devant le Bargeot

FEY (POUR LES ÉLÈVES DE BIEUDRON ET DE COR)

Bieudron	0755		1150		1310		1620	
Cor	0755		1150		1310		1620	
Aproz	0805		1140		1320		1610	

Cycle d'orientation

	DÉPART MATIN		RETOUR MIDI		DÉPART APRÈS-MIDI		RETOUR APRÈS-MIDI	
HAUTE-NENDAZ - BASSE-NENDAZ								
Nendaz-Station		0725	1156			1330	1649	
Haute-Nendaz		0732	1151			1334	1644	
Sornard		0734	1149			1338	1642	
Saclentse	0737		1145		1313		1638	
Basse-Nendaz	0744	0744	1139		1321	1345	1632	
LES CONDÉMINES - BASSE-NENDAZ								
Les Condémines		0730	1153		1310		1655	
Moudonne		0735	1144		1334		1638	
Basse-Nendaz		0746	1135		1343		1630	
BAAR - BASSE-NENDAZ								
Baar		0736	1139		1330		1638	
Brignon		0741	1136		1335		1635	
Beuson		0745	1134		1338		1633	
Basse-Nendaz		0748	1131		1341		1630	
BIEUDRON - APROZ - BASSE-NENDAZ								
Bieudron		0710	1210		1305		1705	
Aproz		0722	1200		1320		1652	
Fey		0731	1138		1331		1638	
Basse-Nendaz		0740	1130		1340		1630	
VEYSONNAZ STATION - CLÈBES - VEYSONNAZ - BASSE-NENDAZ								
Veysonnaz station		0725	1155		1310		1655	
Clèbes		0730	1150		1315		1650	
Veysonnaz		0735	1145		1320		1645	
Basse-Nendaz		0745	1135		1330		1635	

Les horaires peuvent varier de quelques minutes en fonction des conditions météorologiques et/ou de la circulation. De plus, les enfants devraient être à l'arrêt de bus deux minutes avant les horaires mentionnés.

cycle d'orientation : un grand pas vers la mobilité douce

par Pierre-Michel Bagnoud, directeur des écoles

La Commune de Nendaz, en collaboration avec CarPostal, a décidé d'offrir de nouvelles opportunités de déplacement à tous les élèves du cycle d'orientation.

Dès la rentrée, chaque élève recevra un abonnement annuel valable pour toutes les courses postales à l'intérieur du territoire communal.

Plus besoin désormais de « parents taxi » pour les loisirs de notre jeunesse adolescente.



orientation scolaire et professionnelle (OSP)

par Isabelle Dettwiler Lorétan, permanence OSP du cycle d'orientation de Basse-Nendaz

Cette année scolaire 2019-2020 restera peut-être dans les mémoires comme celle de la découverte de la capacité extraordinaire de progression dans le numérique au niveau de tous les acteurs, notamment au cycle d'orientation (CO).

Ici au CO de Nendaz, chacun-e a contribué à faire de cette année un temps profitable dans la mesure du possible. Les élèves et leur famille ont pu bénéficier d'un accompagnement de qualité que ce soit à distance ou en présence. Pour les élèves de 11CO et leur orientation, grâce aux suivis intensifs effectués, selon notre habitude, durant le 1^{er} semestre et jusqu'à la préparation des inscriptions aux écoles subséquentes début mars, la majorité des solutions choisies ont pu se réaliser comme prévu.

Il manquera tout de même, du point de vue du processus d'orientation, les actions ponctuelles hors murs qui nourrissent par petites touches régulières et concrètes la maturation du choix, telles que la participation au passeport info ou les stages en entreprises et les visites d'écoles du secondaire II qui ont dû être annulés sur la fin du semestre. Par chance, la visite du salon des métiers à Martigny a pu être réalisée notamment

pour les élèves de 9 et 10CO et nous devons être particulièrement attentifs à la rentrée à les soutenir dans l'exploitation des expériences et informations récoltées puisque cela n'a pas pu être fait en classe ce printemps.

Cette situation extraordinaire confirme aussi le fait que les jeunes des 3 années du secondaire I ont un potentiel d'action et d'autonomie supérieur à ce que nous imaginions. Comment mieux stimuler ce potentiel dès le début du CO et très régulièrement, afin de faciliter à la fin de la scolarité obligatoire, la transition 1 (T1) qui reste la première occasion donnée dans la vie de nos jeunes et de leur famille de choisir sans obligation une voie de formation, une première étape en direction d'une carrière professionnelle. Être prêt pour cette transition, tel est le but que devraient poursuivre les jeunes qui entrent au CO. Cela veut dire développer les compétences scolaires nécessaires aux formations, mais aussi

et surtout les compétences personnelles et d'actions concrètes demandées par les milieux professionnels ensuite.

Il est peut-être temps de mettre au diapason les différentes étapes scolaires mises en place pour préparer les enfants à devenir des professionnels en phase avec leur époque. Temps de résoudre certaines incohérences telles que par exemple l'âge légal requis autorisant un stage découverte ou une entrée en apprentissage qui n'a pas été corrigé en même temps que l'âge du début de l'école obligatoire lorsqu'il a reculé d'un an. La conséquence est visible, la motivation naturelle en 9CO à partir à la découverte du monde et des activités professionnelles existantes est bridée au lieu d'être intensément soutenue et encouragée. La contrainte nécessaire plus tard sera toujours moins efficace que l'accompagnement précoce coordonné entre famille-école-milieu professionnel.

Choix des élèves libérés de la scolarité à notre connaissance

Parmi les 54 élèves en fin de scolarité obligatoire, 4 élèves ont décidé de poursuivre leur scolarité au CO et 1 élève opte pour une 11CO en immersion dans le Haut-Valais

25 élèves sont inscrits dans les filières scolaires post-obligatoires suivantes :

- 8 élèves : Collège, voie directe vers les universités
- 7 élèves : École de culture générale (ECG) options de maturité spécialisée Santé, Social, Enseignement
- 10 élèves : École pré-professionnelle (EPP) bases scolaires, suite du processus d'insertion ou d'étude

9 élèves choisissent une formation en école de métier (semestres en école, semestres en stages longs)

- 1 élève : École de commerce (EC),
- 6 élèves : École des métiers (EMVs- EPTM école professionnelle technique et des métiers)
- 2 élèves : École professionnelle artisanat et service communautaire (EPASC)

15 élèves préfèrent un apprentissage dual (principalement chez un patron ; CFC 3 ou 4 ans)

- Domaines choisis :
- Alimentation
 - Commerce
 - Santé
 - Mécanique
 - Hôtellerie
 - Transport
 - Construction

Notons que 14 élèves sont partis au collège à la fin de la 10CO.

Que ces premiers projets les portent vers des carrières professionnelles épanouissantes.

www.vs.ch/orientation - www.orientation.ch

bourses d'études : attention aux délais !

Des bourses d'études et des prêts d'honneur sont accordés par le Canton et, en complément, par la Fondation Pestalozzi, aux jeunes dont les parents n'ont pas les moyens de financer leur formation. Voici les conditions à remplir et les démarches à effectuer.

Au niveau cantonal

L'État du Valais alloue des allocations, sous forme de bourses ou de prêts d'honneur, pour les frais de formation et d'entretien occasionnés par la préparation à la formation, à la formation elle-même et au perfectionnement. Une aide peut également être accordée pour des recyclages professionnels. Le financement d'une formation incombe en premier lieu aux parents, subsidiairement aux autres responsables légaux et au requérant. Dans la mesure où les possibilités financières des personnes précitées sont insuffisantes, une demande de bourse est conseillée.

Formulaire de demande et brochure d'informations peuvent être téléchargés sur le site Internet du Canton du Valais : www.vs.ch/bourses. Depuis juillet 2020, il est également possible d'effectuer sa demande directement en ligne via un guichet virtuel.

Les personnes qui auraient besoin d'un appui pour remplir ces documents peuvent contacter le Centre médico-social du Vallon de la Printse au 027 289 57 14.

Délai pour la présentation des demandes :

- Jusqu'au 30 novembre pour les personnes commençant leur formation en automne ;
- Jusqu'au 31 mars pour les personnes commençant leur formation au printemps.

Complément de bourses par la Fondation Pestalozzi

La fondation Pestalozzi vient en aide aux jeunes âgés de moins de 35 ans qui habitent les régions montagneuses ou reculées en Suisse. Elle apporte un soutien financier sous forme de bourse ou de prêt sans intérêt. Si une demande de bourse cantonale a été faite, la bourse Pestalozzi peut être demandée en complément.

Une bourse Pestalozzi est en général accordée pour les formations de base à la fin de la scolarité obligatoire, au degré secondaire II (gymnases, écoles de culture générale, 10^e année d'école, préparation à la maturité professionnelle), pour les formations initiales (premier cursus de formation professionnelle) et pour les formations de master du troisième cycle d'études.

La fondation Pestalozzi cofinance les formations qui sont reconnues par la Confédération. La formation doit être à plein temps, d'une durée d'un an minimum, réalisée dans le cadre d'une institution publique d'enseignement ou d'un apprentissage commercial.

Les formations effectuées en cours d'emploi, les années d'échange à l'étranger, les cours à distance et les cours de préparation aux examens ne sont pas financés par la Fondation Pestalozzi.

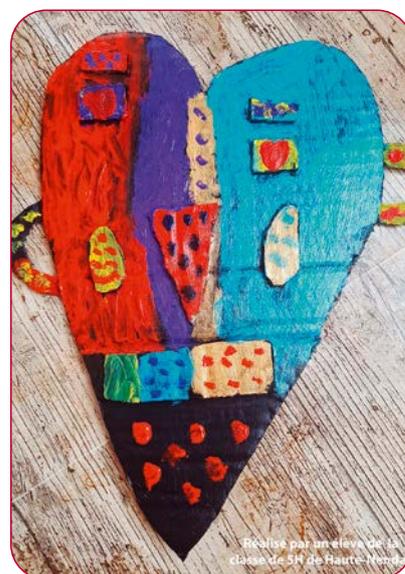
Des prêts peuvent être accordés pour des perfectionnements basés sur une formation initiale comme la préparation à des maîtrises ou examens professionnels, des cursus visant des écoles supérieures. Dans ce cas de figure, un contrat, qui contient les conditions d'octroi et du rembourse-

ment du prêt ainsi que la durée du contrat, est établi.

Si vous souhaitez faire une demande de bourse Pestalozzi ou tout simplement vous informer davantage, prenez contact avec Valérie Guanella, assistante sociale auprès du Centre médico-social du Vallon de la Printse au 027 289 57 14 ou à valerie.guanella-blecich@nendaz.org.

Prochains délais pour la présentation des demandes :

- 25 août 2020
- 7 octobre 2020
- 29 janvier 2021
- 8 avril 2021



une association de parents (APE)... KESAKO?

par l'association des parents d'élèves Nendaz-Veysonnaz (APENV)

C'est une association ouverte à tous les parents d'enfants scolarisés sur la commune dont le but est de développer une structure dans laquelle chaque parent et enfant est acteur de la vie à l'école.

Cette association est constituée d'un comité de parents bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser différents ateliers et conférences. La voix consultative dont l'APENV bénéficie au sein de la commission scolaire nous permet aussi d'être un relais entre les parents et les autorités afin de développer une collaboration constructive.

Temps forts de l'année 2020

• Création du logo de l'APENV

Les élèves de 10^e ont pu découvrir le métier de graphiste avec Pierre Charbonnet. Grâce à l'aide de leurs enseignantes, ils ont ensuite laissé libre cours à leur imagination pour nous créer un magnifique logo. Le résultat de leur travail peut être admiré dans les agendas scolaires.

• Conférence sur la dyslexie

Une conférence sur la dyslexie était prévue durant le mois de mai, par la présidente de l'association Suisse Romande de parents d'enfants dyslexiques en collaboration avec la direction des écoles, à l'intention des parents et des enseignants. En raison du Covid-19, elle a dû être reportée. Une nouvelle date sera proposée durant l'année scolaire 2020-2021. L'association de parents a pour projet d'organiser plusieurs conférences sur divers thèmes comme par exemple les enfants HP, TDHA, le harcèlement, les écrans, etc.

• Covid-19

L'association a soutenu les membres en leur transmettant des liens internet, des activités, des sites pédagogiques durant le confinement. Le comité a répondu aux mails et soutenu les parents qui en ont fait la demande.

• La quinzaine des associations

Dans le courant de l'automne, plusieurs activités (nettoyage du bisse et son histoire, après-midis contes, distribution de pommes lors des récréations) seront organisées pour vos enfants par l'APE. De nouvelles activités, lors de la quinzaine, seront proposées les années suivantes.

• T'as où le respect ?

Du 13 au 18 novembre, les élèves de 7^e, 8^e et 9^e pourront participer à des ateliers avec un animateur-comédien sur le thème du respect de manière interactive. Le 18 novembre, une soirée réflexion pour les parents aura lieu avec Jean-Marc Richard à la Biolette. Le comédien-animateur

fera une synthèse des réflexions et échanges des journées passées avec vos enfants. Cet atelier est organisé en collaboration avec la Fédération Romande des Associations de Parents d'Élèves du Valais (FRAPEVs).

Comment nous aider ?

En devenant membre ! Grâce à une cotisation de 30 francs par année et par famille, vous nous permettez d'organiser des ateliers, des conférences, des rencontres pour vous et vos enfants. Être membre vous permet de bénéficier des conférences et activités gratuitement ou à frais réduits, de recevoir les informations concernant la vie de l'APE par mail, de participer à des rencontres-échanges entre parents et d'être invités à l'assemblée générale.

Pour plus d'informations ou pour adhérer à notre association, vous pouvez écrire à www.apenv@outlook.com

Les questions à la Direction des écoles

Lors des différentes soirées d'informations offertes aux parents par l'association, une boîte à idées a été proposée. Nous tenions à vous remercier pour vos idées, échanges, questionnements. L'APENV a posé vos questions les plus récurrentes à Pierre-Michel Bagnoud, directeur des écoles de Nendaz et Veysonnaz.

Je suis inquiet car mon enfant a beaucoup de devoirs et cela amène des tensions à la maison.

La direction des écoles a mené durant l'année scolaire écoulée une vaste enquête auprès des enseignants et des élèves pour répertorier les pratiques et les avis sur les tâches à domicile, point de rencontre privilégié, mais aussi parfois point de friction entre l'école et la famille. L'objectif est de définir une stratégie commune qui permette :

- d'améliorer l'efficacité des devoirs et des leçons,
- de tenir compte des différences entre les enfants,
- de mieux montrer à la maison ce qui se passe en classe,
- d'encourager l'autonomie et la motivation des enfants,
- de pacifier autant que possible ce temps de travail à la maison.

Ce travail de réflexion n'a pas été interrompu par la crise sanitaire du printemps, bien au contraire. L'école à la maison a permis de développer dans une large mesure la variété, la créativité et l'originalité des tâches proposées. Elle a aussi laissé du temps aux parents pour observer la manière de travailler de leurs enfants. L'après-Covid-19 nous donnera l'occasion d'une

synthèse qui débouchera sur une nouvelle manière de penser et d'organiser les tâches à domicile, à l'avantage de tous. Rappelons aussi qu'une offre d'études dirigées existe au sein des écoles primaires et du CO, ainsi qu'une structure d'aide pédagogique hors classe pour les élèves de 3^e à 8^e.

Je trouve qu'il y a beaucoup de violences entre les enfants surtout à la récréation, que pouvons-nous faire ?

« La violence est un manque de vocabulaire », disait Gilles Vigneault.

Pour que l'école puisse remplir sa mission d'apprentissage de la vie sociale, la lutte contre toute forme de violence doit rester une priorité. L'attention de tous les adultes doit être alertée par chaque geste, par chaque parole susceptible de faire du tort à un enfant.

Le harcèlement en particulier occupe une part essentielle du travail de la direction, en collaboration avec chaque enseignant qui observe attentivement ses élèves et signale toute situation inquiétante.

Plusieurs actions de prévention de la violence sont déjà mises en place dans nos classes :

- Chaque année, depuis la rentrée 2014, la direction mène activement des actions de prévention dans les classes de 4^e, 6^e et 8^e années primaires :
 - En 4^e, les élèves sont sensibilisés à repérer les indicateurs qui leur permettent de savoir s'ils sont victimes ou témoins

de violence et le message transmis est d'en parler à une personne de confiance.

– En 6^e, les types de violence (physique, verbale et passive), les différents acteurs (victime, agresseur et témoin), les mécanismes (invisibilité, loi du silence, culpabilité, crainte des représailles) sont évoqués et l'accent est mis sur les gestes que l'enfant peut faire à son niveau pour diminuer la violence.

– En 8^e, les avantages, les inconvénients et surtout les dangers liés à l'utilisation des outils numériques sont abordés.

- La police cantonale présente dans les classes de 9^e les droits et les devoirs des adolescents.
- La SIPE intervient dans les classes de 2^e, 6^e et 8^e pour évoquer le respect du corps.

L'an prochain verra le lancement de plusieurs autres projets dans ce sens :

- La médiation scolaire étendue à l'école primaire (voir page 14).
- L'atelier « T'as où le respect », proposé par l'APENV en novembre pour les élèves de 7^e à 9^e et suivi d'une conférence pour les parents.
- La formation des élèves « gilets verts » en primaire et « peace makers » au CO pour mieux vivre sur les cours de récréation.
- L'action Patouch dans les classes de 5^e et de 9^e.

Vos enfants auront l'occasion de vous en parler.

On constate, par contre, que l'intervention directe des parents dans un conflit d'enfants est généralement contre-productive. Si votre enfant rencontre un problème, nous vous conseillons d'appeler l'enseignant qui, avec la direction, peut prendre le recul nécessaire pour agir efficacement sur le long terme.

Je me permets, pour conclure, une autre citation, celle d'Albert Schweitzer : « L'exemple n'est pas la meilleure manière d'éduquer un enfant. C'est la seule ! »

La sécurité lors des trajets et des arrêts de bus n'est pas assurée, j'ai peur pour mon enfant.

Si le trajet depuis la maison jusqu'à l'arrêt de bus est de la responsabilité des parents, tout est ensuite mis en œuvre pour assurer une sécurité optimale dans les bus. Chaque arrêt de bus a fait l'objet d'une étude du Bureau de prévention des accidents (BPA) et les aménagements sécuritaires demandés ont été réalisés par la Commune. La direction des écoles est en contact régulier avec les chauffeurs de bus pour garantir le bon comportement des élèves pendant le trajet. Au besoin, un enfant qui mettrait en péril la sécurité peut se voir interdire de bus.

D'autre part, la direction souhaite mettre en place une collaboration avec l'APE pour développer des Pédibus dans nos villages afin de permettre aux enfants de bouger en sécurité sur le chemin de l'école.

Je trouverais intéressant que les enfants puissent faire des journées à skis plutôt que des demi-journées.

Les élèves de notre CO bénéficient de quatre journées entières de ski, mais cela n'est pas autorisé par le Département pour les enfants de l'école primaire, pour qui les directives imposent un moment d'école avant la demi-journée de ski. La raison principale en est la plus grande fatigabilité des petits, surtout pour ceux qui découvrent ce sport grâce à ces journées en collaboration avec nos écoles de ski. Notre commune offre

cependant quatre après-midis de ski, alors que la plupart des autres écoles en ont trois.

Je me demande pourquoi il y a des différences dans le programme suivant quel enseignant a mon enfant, je suis inquiet pour son changement de classe l'année prochaine.

Chaque enseignant de notre école est un professionnel qui a toute compétence d'organiser comme il le souhaite la planification des apprentissages de ses élèves durant l'année scolaire. Les différences de pratiques pédagogiques sont une richesse et une ouverture pour les enfants. Par contre, les objectifs du programme sont définis par le plan d'étude romand et sont donc rigoureusement les mêmes dans toutes les classes d'un même degré non seulement dans la commune, mais dans toute la Suisse romande. Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter pour le passage d'une année à l'autre.

Je trouverais intéressant de proposer le film « Demain » aux enfants et de le faire suivre d'un débat.

Le film « Demain » est un magnifique message d'espoir dans la capacité de notre société moderne à repenser son mode de vie, dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, de l'éducation, de la finance et de la gouvernance. Il est montré et discuté par chapitres dans les différents cours de 10^e année de notre cycle d'orientation, depuis déjà trois ans.

Je suis inquiet car lors de maladies contagieuses tels que coqueluche ou autres virus, les informations ne sont pas transmises aux parents.

Toute maladie contagieuse est signalée par le pédiatre ou le médecin de famille au médecin cantonal qui prend immédiatement les dispositions nécessaires, en collaboration avec nos infirmières scolaires. Par contre, les enseignants, le personnel des UAPE et des crèches et la direction des écoles, s'ils sont informés, se doivent de respecter le secret médical. Seuls les parents concernés peuvent transmettre les informations nécessaires, en sachant bien qu'un enfant contagieux ne doit en aucun cas venir à l'école, à l'UAPE ou à la crèche. Si nécessaire, l'infirmière scolaire informe les parents des autres enfants qui ont pu être en contact avec l'enfant malade.



Dessin retenu lors du concours pour la création du logo de l'APE Nendaz-Veysonnaz réalisé en collaboration avec les élèves de 10CO

des médiatrices scolaires pour les élèves de 1H à 8H

De la médiation scolaire sera, dès la rentrée, proposée dans tous les établissements scolaires de Nendaz et Veysonnaz.

La médiation scolaire, ancrée depuis des décennies dans les cycles d'orientations valaisans, commence à s'implanter également dans les centres primaires. À Nendaz, deux enseignantes suivent la formation continue ad hoc et proposeront, dès la rentrée pour la première fois, ce service aux élèves de 1H à 8H :

- Laureline Hache à Aproz, Baar et Veysonnaz
- Paola Nogueira à Basse-Nendaz et Haute-Nendaz

Elles ont pour point commun d'être d'ores et déjà actives dans plusieurs centres et non titularisées, ce qui, pour cette fonction, peut être considéré comme un avantage : elles connaissent (et sont connues de) beaucoup d'élèves tout en ayant une vision d'ensemble et une certaine distanciation par rapport aux situations car présentes dans chaque classe que quelques heures par semaine. Toutes deux ont été dotées de deux périodes pour endosser ce nouveau rôle.

Leurs missions

Les médiateurs ont pour objectif d'aider les élèves à surmonter des difficultés quotidiennes, voir des crises existentielles, afin de leur permettre de vivre au mieux leur scolarité. En premier lieu, ils offrent une écoute bienveillante, attentive, neutre et sans jugement. Ils encouragent l'enfant à trouver des solutions par lui-même tout en l'accompagnant dans leurs mises en œuvre.

Lorsque la situation l'exige, ils sont aussi menés à diriger vers d'autres intervenants et/ou spécialistes. Ils contribuent également à la promotion d'un climat de solidarité et de respect au sein de l'établissement. Enfin, il s'agit de personnes ressources pour les parents ainsi que pour leurs collègues.

Concrètement, Laureline Hache et Paola Nogueira présenteront leurs nouvelles missions à tous les enseignants de Nendaz et Veysonnaz lors de la réunion de pré-rentrée, puis à tous les élèves de 1H à 8H classe par classe. Une boîte aux lettres sera installée dans chaque établissement : les enfants pourront demander une rencontre en y glissant un papier ou, de manière directe, lorsqu'ils croisent la médiatrice.

Pour un élève, les raisons de faire appel à la médiation scolaire sont multiples : conflits avec des camarades, difficultés à l'école, relation à soi compliquée, etc. Les médiatrices pourraient également intervenir auprès d'une classe à l'ambiance générale tendue avec, par exemple, l'organisation de jeux de coopération pour renforcer la cohésion de groupe.

Des projets

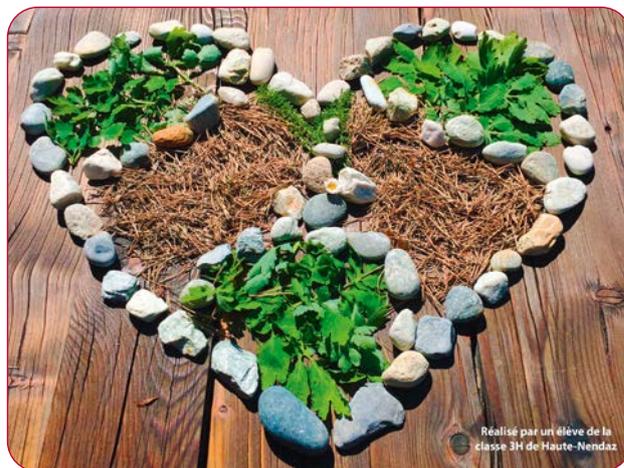
De plus, Laureline Hache a inscrit l'école d'Aproz au programme «Fit for future» qui, en cas de succès, pourrait être ensuite implémenté dans les

autres centres. Ce programme gratuit met l'accent sur trois thèmes : l'activité physique, la nutrition et la gymnastique du cerveau. Il comprend une large gamme d'accessoires, notamment de jeux, mis à disposition durant les récréations, et de supports pédagogiques. Cette action de prévention permet d'agir en amont avant l'apparition de problématiques : par exemple, offrir une alternative à l'oisiveté dans la cour d'école réduit potentiellement le nombre de conflits.

Très enthousiastes, les deux médiatrices se réjouissent de commencer cette nouvelle activité et ne manquent pas d'idées. Cette première année leur permettra de mieux cerner les besoins. Elles envisagent, par la suite, la création d'un réseau de parrains-marraines : les petits auraient chacun un plus grand vers qui se tourner en cas de souci sur la cour, ce qui rassurerait les premiers tout en donnant des responsabilités aux seconds et les pousserait tous à faire connaissance et à s'entraider. Un tel système serait aussi imaginable dans les bus scolaires, lieu qui échappe à la surveillance à la fois des enseignants et des parents.



Réalisé par un élève de la classe 3H-01 de Baar



Réalisé par un élève de la classe 3H de Haute-Nendaz

coronavirus : retour sur les actions mises en place

Voici différentes démarches solidaires entreprises durant cette crise sanitaire à Nendaz et les mesures de soutien décidées par le Conseil communal.

Solidarité

Durant le confinement, la Commune de Nendaz a organisé un service de livraison des courses pour permettre aux personnes qui devaient rester chez elles de s'approvisionner en denrées alimentaires de première nécessité. Il a été mis sur pied grâce à des membres de la Jeunesse nendette qui ont donné de leur temps sur le terrain.

Ces derniers ont également effectué des livraisons de repas pour le Centre médico-social, en remplacement de bénévoles retraités, qui en raison de la pandémie, ont été contraints d'arrêter un temps leurs activités. De plus, un certain nombre de commerces ont aussi apporté leur pierre à l'édifice en proposant d'apporter leurs produits directement chez les clients qui ne pouvaient plus sortir.

Du côté des écoles, plusieurs classes ont écrit des lettres ou réalisé des dessins à l'intention des personnes isolées ou en EMS. Des cartes postales élaborées par les élèves du cycle d'orientation ont accompagné les repas à domicile. La Commune de Nendaz a envoyé deux courriers aux aînés pour les informer de la

situation ; le second étant également accompagné de dessins d'écoliers.

La bibliothèque a proposé à ses lecteurs de venir chercher leurs livres, préalablement préparés, sur rendez-vous ou de se faire livrer.

Nendaz Sport a offert des cours en ligne, toujours visibles sur www.nendaz.org/sportenligne (voir page 22).

Mesures de soutien

La Commune a notamment décidé des actions suivantes pour soutenir ses citoyens et l'économie locale :

- Modification du concept d'aide à la famille : versement bancaire remplacé par l'envoi de chèques-familles d'une valeur de 350 francs par enfant à utiliser auprès des partenaires locaux (voir page 16). Budget alloué : 365'000 francs.
- Création de chèques-citoyens d'une valeur de 50 francs par habitant majeur à utiliser chez des partenaires locaux (voir page 16). Budget alloué : 280'000 francs.
- Remise de 25% sur la taxe de base de promotion touristique 2019 en guise de soutien aux acteurs du tourisme, particulièrement impactés par le



Mathilde et Mégane Fournier, deux sœurs membres de la Jeunesse Nendette, à l'heure de la livraison des repas à domicile. © Sonia Déléze

confinement. Estimation de la perte de rentrées fiscales : 125'000 francs.

- La Commune a acheté 50'000 masques de protection pour se créer un stock et en distribuer aux commerces.

L'engagement collectif remarquable et le respect de tout un chacun des mesures barrières ont permis de limiter l'ampleur de la crise que nous avons traversée au printemps 2020 et qui nous affecte encore. Aujourd'hui, nous devons trouver les bons comportements pour favoriser une reprise de l'activité tout en maintenant une vigilance particulière aux gestes d'hygiène et de sécurité. ■

administration communale : nouveaux horaires

Après une ouverture restreinte du 14 mars au 8 juin pour cause de pandémie de coronavirus, durant laquelle ils n'étaient accessibles que sur rendez-vous, les guichets communaux sont à nouveau accessibles librement. Soyez attentifs : l'horaire a changé.

Tous les collaborateurs de l'Administration communale sont heureux de vous accueillir à nouveau dans le plus grand respect des mesures d'hygiène et de conduite en vigueur.

Après analyse, la Commune a décidé d'adapter ses horaires d'ouverture pour une plus grande adéquation avec la pratique des autres entités communales du district de Conthey. Elle ouvre ainsi désormais ses portes quatre matinées par semaine ainsi qu'un après-midi. Une telle organisation permet notamment aux citoyens

ayant des démarches à effectuer auprès d'autres administrations de pouvoir les entreprendre dans la même journée.

Guichets communaux

Les guichets sont ouverts au public selon l'horaire ci-dessous :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h à 12 h
- Mercredi : 14 h à 17 h

Il est également possible, si nécessaire, de demander un rendez-vous avec les différents services.

Police municipale

De son côté, la police municipale a également adapté les heures d'ouverture de son poste à Haute-Nendaz ainsi :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 11 h à 12 h
- Mercredi : 16 h à 17 h

Horaires téléphoniques

L'Administration communale répond à vos appels durant les plages horaires suivantes :

- Tous les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. ■

chèques-familles et chèque-citoyens

L'aide à la famille, d'un montant de 350 francs, est désormais versée sous forme de chèques à faire valoir chez des partenaires locaux. À titre exceptionnel cette année, tous les citoyens de plus de 18 ans reçoivent également 50 francs de chèques.

Chèques-familles et chèques-citoyens représentent une incitation à consommer local, en signe de solidarité avec les entreprises nendettes qui, pour certaines, ont dû faire face à une baisse très significative de leurs chiffres d'affaires suite à la pandémie de Covid-19.

Chèques-familles pour les -18 ans

Le concept d'aide à la famille a été revu avec deux objectifs : profiter de manière directe aux enfants et favoriser l'économie locale. Chaque foyer reçoit, comme par le passé, 350 francs

par enfant mineur. Cette aide, budgétée à 365'000 francs, est accordée sous forme de chèques à faire valoir auprès des partenaires de cette action, et non plus sous la forme d'un versement bancaire. Envoyés durant le courant de l'été de manière automatique à tous les ayant-droits, les chèques-familles sont nominatifs, non remboursables et non transmissibles.

Chèques-citoyens pour les +18 ans

Au vu de la situation, une aide exceptionnelle de 50 francs par habitant

majeur est octroyée cette année, pour un total de 280'000 francs. Elle prend là aussi la forme de chèques qui seront envoyés de manière automatique. Ces derniers peuvent être utilisés dans les commerces et établissements de la commune participant à cette action.

À l'heure actuelle, 112 partenaires locaux participent à cette action. Retrouvez-en la liste sur www.nendaz.org/cheque.



bonne retraite à Raymond Coppex

Raymond Coppex a travaillé, les deux dernières années de sa vie professionnelle, au sein de l'Administration communale. Il a pris, fin juin, une retraite bien méritée.



Raymond Coppex. © Sonia Délèze

Son parcours professionnel ?

Il a passé 40 ans dans une imprimerie. À sa fermeture, il a travaillé deux ans chez un marchand de vins.

Il a ensuite eu l'opportunité de terminer sa carrière à la Commune de Nendaz entre tâches pour l'administration, pour le centre sportif et de la conciergerie.

Ce qui va lui manquer ?

Ses collègues.

Ses projets pour la retraite ?

Il assure ne pas craindre l'ennui. Il se réjouit de pouvoir profiter de ses nombreux passe-temps dont la pêche, les balades et la nature en général.

Nous souhaitons à Raymond Coppex de profiter pleinement de sa retraite et le remercions chaleureusement pour son enthousiasme, son engagement et sa flexibilité lors de ses deux années passées à l'Administration communale.



bravo et bonne route à Tiffany Crettenand !

Tiffany Crettenand a décroché son CFC d'employée de commerce, après trois années d'apprentissage au sein de l'Administration communale.

Comme tous les apprentis employés de commerce engagés par la Commune de Nendaz, elle a eu l'occasion, au fil de sa formation, de travailler pour plusieurs de nos services afin de découvrir un maximum de facettes du métier d'employé de commerce.

Son projet est désormais d'obtenir une maturité professionnelle. Nous

tenons à la féliciter pour son parcours et la réussite de ses examens de fin d'apprentissage en juin dernier. Nous la remercions pour ces trois années de collaboration et lui souhaitons beaucoup de succès dans sa future carrière professionnelle.



Tiffany Crettenand. © Sonia Délèze



apprendre le français

par Nathalie Zanardini, déléguée à l'intégration pour la Commune de Vétroz

Apprendre la langue est le début de toute intégration ! Des cours de français pour les adultes migrants ont lieu à Vétroz, Ardon et Conthey toute l'année. Ils sont ouverts à toute personne migrante qui réside dans le district de Conthey, donc à Nendaz également.

Apprendre le Français

learn French Вивчення французької мови 学法语 Fransızca öğrenmek

imparare il francese bartaan Faransiis Изучение французского языка
aprender francés

Les élèves peuvent suivre un cours par semaine d'une durée de 1 h30 pour un coût de 100 francs l'année.

Du lundi soir au vendredi, différents niveaux sont enseignés (débutant, moyen et avancé).

La priorité des cours est donnée à la compréhension et à l'expression

orale afin que les personnes puissent se débrouiller dans la vie de tous les jours.

Vous êtes intéressé-e-s par les cours de français ? Vous pouvez vous inscrire pour l'année scolaire 2020-2021.

Les prochains cours commenceront début septembre !

Pour s'inscrire

- Imprimez et remplissez le formulaire d'inscription sur le site internet des communes participantes : www.nendaz.org/cours-francais
- ou contactez M^{me} Nathalie Zanardini par téléphone au 027 345 37 85 (présence le mardi et le jeudi) ou par mail à nathalie.zanardini@vetroz.ch.

les aînés ont fêté Noël avant l'heure

Durant la période des fêtes de fin d'année, il est de coutume à Nendaz d'inviter les aînés âgés de 74 ans et plus à se retrouver le temps d'un repas et d'un après-midi festifs.

Ils étaient ainsi 222 à avoir accepté avec plaisir cette proposition. Au total, avec les invités et les animateurs, ce sont 289 personnes qui se sont retrouvées à la salle de la Biolette à Basse-Nendaz le 11 décembre dernier à l'occasion du Noël des aînés.

Le chœur Ce vallon qui chante a assuré l'animation. Ce moment de partage est très apprécié et sera, sans aucun doute réorganisé, l'année prochaine.



Un air de fête flottait dans la salle de la Biolette de Basse-Nendaz. © Sonia Déléze

première rencontre des propriétaires de résidence secondaire

par Aurélie Perroud

Le 29 février 2020, 130 propriétaires de résidence secondaire se sont retrouvés à Haute-Nendaz pour rencontrer les instances touristiques et partager un moment convivial ensemble.

Afin de les remercier pour leur fidélité et leur permettre de rencontrer les autorités touristiques de la Commune, les propriétaires de résidence secondaire ont été invités le 29 février dernier à un apéritif à la salle polyvalente de Haute-Nendaz.

130 propriétaires ont répondu présents à l'invitation qui leur avait été faite. Frédéric Fragnière, conseiller communal en charge de la commission Économie et Tourisme, et Baptiste Constantin, directeur de Nendaz Tourisme, ont ainsi eu l'opportunité de leur présenter le budget de la taxe de séjour, les différents investissements réalisés ces dernières années pour le tourisme ainsi que quelques projets en cours, comme les sentiers à thème, le développement de parcours trail ou de VTT.

Arnaud Michelet, architecte paysagiste en charge du projet, a également exposé le plan de réaménagement du centre de la station, en montrant les divers principes d'aménagement retenus à l'aide de la maquette du projet.

La partie informative s'est conclue avec un mot sur la santé financière de la Commune, l'excellente dynamique existant entre les partenaires de la



Apéro des propriétaires. © Aurélie Perroud

destination et la tendance générale positive du tourisme à Nendaz.

Cette rencontre était également l'occasion pour les propriétaires de poser des questions et d'échanger directement avec les personnes en charge du tourisme.

Cette première édition a été un vrai succès et l'événement sera reconduit une fois par année. Les propriétaires représentent un enjeu essentiel pour l'évolution de notre tourisme, puisqu'ils totalisent aujourd'hui un

peu plus de la moitié des nuitées faites à Nendaz (l'autre moitié des nuitées commerciales étant effectuées dans les hôtels, auberges, chambres d'hôtes, etc.). C'est un public fidèle de notre région, puisque la grande majorité des propriétaires vivent à moins de 3 heures de route, et ce sont de véritables ambassadeurs de notre destination !

ces Nendards qui s'illustrent : Anthony Fournier

Violoniste de 26 ans, Anthony Fournier a joué dans de nombreuses salles prestigieuses, s'est formé à la direction d'orchestre et se plaît aujourd'hui à sortir des sentiers battus du « classique ».

Après avoir fait ses débuts, à 20 ans, au Victoria Hall de Genève en tant que soliste avec la Camerata Armin Jordan, il s'est produit sur plusieurs des plus grandes scènes européennes, en tant que soliste, chambriste et Konzertmeister. Il a également déjà été lauréat de nombreuses compétitions internationales (concours européen Thomas Küti, concours

international Alexandre Glazounov, concours d'interprétation musical de Lausanne...).

Vous avez commencé le violon à l'âge de 9 ans.

D'où vous est venue cette idée ?

En classe, un copain a joué « Douce Nuit » au violon. Le soir même, j'ai dit à mes parents que je voulais apprendre

cet instrument. Mes parents ont un peu temporisé car ils pensaient que ce serait peut-être qu'une simple lubie. Je jouais au football et au hockey ; mon emploi du temps était donc assez chargé. J'ai continué à leur en faire la demande régulièrement et, finalement, un an plus tard, ils m'ont inscrit à un cours de violon. J'ai tout de suite croché.

À quel moment vous êtes-vous dit que la musique pourrait devenir votre métier ?

Je ne sais pas dire, je ne me suis simplement jamais vu faire autre chose. Mes parents, qui ne sont pourtant pas du tout musiciens, m'ont toujours encouragé sans pour autant me pousser. Vers 13-14 ans, j'ai privilégié le violon au sport. Ce choix était devenu indispensable car j'allais intégrer l'équipe élite du FC Sion ce qui supposait trois entraînements et un match par semaine.

Et alors, comment devient-on violoniste ?

Tout s'est bien enchaîné pour moi donc je ne me suis pas dit d'entrée de jeu que cela allait être compliqué d'en faire un métier. J'ai l'impression d'avoir juste saisi les opportunités qui se sont offertes à moi. À 14 ans, j'ai été admis à la Haute École de Musique de Lausanne, avant d'étudier également à la Haute École d'art de Zurich puis à la Haute École de Musique de Munich. J'ai eu la chance, alors que j'étais encore jeune, de travailler avec des professeurs de renom et de voir le milieu professionnel s'ouvrir à moi.

Vous avez cependant été stoppé net en 2018, la faute à une dystonie, appelée aussi crampe des virtuoses...

J'ai effectivement été obligé de poser le violon quelques mois. A alors commencé un long parcours de rééducation. J'ai aussi profité de ce temps pour me former à la direction d'orchestre.

Pourquoi cette envie ?

J'y pensais depuis que j'étais tout petit. Et j'aime m'ouvrir à de nouvelles voies. Chef d'orchestre, c'est un tout autre métier. Il y a un aspect plus « social » : il s'agit de travailler avec des dizaines de musiciens, de les convaincre de me suivre. C'est très intéressant et cela m'apporte d'autres choses.

De quoi vous donner envie de réorienter complètement votre carrière vers la direction d'orchestre ?

Non. Quand je joue, l'instrument vibre contre moi, devient presque un prolongement de moi. Je ne pourrais pas me passer du violon et de cette sensation. Alors que quand je dirige, je ne produis

pas directement le son, l'orchestre devient comme un grand instrument. Ce qui motive c'est de devenir le plus complet possible dans mon domaine et de continuer à apprendre toute ma vie.

D'ailleurs vous ne vous limitez pas à la musique classique...

C'est vrai, j'aimerais dépoussiérer l'image clichée du violoniste à l'air très sérieux et ne jouant que du classique. Et aussi montrer tout ce qu'on peut faire avec un violon ! Je peux ainsi tour à tour être soliste dans un orchestre, participer à un récital piano-violon, me produire avec une accordéoniste ou encore jouer du rock.

Du rock ?

Oui, j'ai monté avec quatre autres musiciens suisses dit « classiques » un groupe baptisé WIDE. Nous abordons un répertoire très large, allant de la musique baroque aux styles actuels et au rock. Nous revisitons certains morceaux et en composons d'autres.

Quel est votre meilleur souvenir professionnel ?

J'en ai de nombreux et j'espère encore en vivre d'autres ! Je vous en cite plusieurs : au violon, se produire au Victoria Hall à Genève et à l'opéra de Vienne ; avec WIDE, le show devant près de 8'000 personnes au gala du FC Sion en 2018 ; en tant que chef d'orchestre, en début d'année, lorsque je me suis retrouvé face au Youth Symphony Orchestra de St-Petersbourg.

Le deuxième « stop », c'est le coronavirus qui vous l'impose...

Oui, j'avais plusieurs dates agendées qui ont dû être annulées dont une tournée en Chine au mois de mai et une participation au Verbier Festival cet été.



Anthony Fournier. © Droits réservés

Vous profitez de ce temps pour travailler sur un projet original et ambitieux qui vous tient particulièrement à cœur. Quel est-il ?

Je prépare une création musicale, The Wide Show. J'y réunis 4 univers musicaux que j'estime être forts dans notre héritage culturel en Valais, soit le brass band, la chorale, le violon et le rock. Y participeront le Brass Band Constellation, des chanteurs de différentes chorales du canton ainsi que le groupe de rock WIDE. Je serai, pour ma part, au violon. Au total, 80 musiciens se retrouveront sur scène.

Projet pour 2021 : The Wide Show

Un grand show musical réunissant un violon, un Brass Band, un chœur, des tambours et un groupe de rock, traversant trois siècles de musique classique, c'est possible !

C'est le challenge que s'est lancé Anthony Fournier avec sa première création qui mélange des styles. Dans ce spectacle, il nous propose de revisiter des tubes planétaires, des musiques de films mais également ses compositions personnelles. La première est prévue le 15 avril 2021 à la salle polyvalente de Conthey.

www.anthonyfournier.ch

deux apprentis récompensés

Le prix de l'apprenti méritant a été remis, le 6 décembre dernier, à Isabelle Oggier et à Bruno Fournier, dans le cadre de la réception des nouveaux citoyens et habitants.



Isabelle Oggier et Bruno Fournier ont reçu le prix de l'apprenti méritant des mains du conseiller communal Jean-Charles Bornet. © Sonia Délèze

Dans le but d'encourager les jeunes ainsi que les entreprises formatrices, un prix d'encouragement à un(e) apprenti(e), qui habite et/ou travaille à Nendaz est attribué chaque année. En 2019, de nombreuses candidatures de grande qualité ont été reçues par la commission «Affaires sociales et jeunesse». Sur préavis de cette dernière, le Conseil communal a décidé de partager ce prix entre deux apprentis méritants. Il l'a ainsi octroyé à Isabelle Oggier et à Bruno Fournier recommandés respectivement par Favre et Studer SA et par le Garage Olympic Paul Antille Sion SA.

Isabelle Oggier

Suite à des soucis de santé, Isabelle Oggier, alors peintre en carrosserie, doit changer de métier. En 2018, âgée de 31 ans, elle choisit le CFC de conductrice de camion, ce qui la renvoie derrière les bancs de l'école. Déjà maman lorsqu'elle débute cet apprentissage, elle a attendu son deuxième enfant en cours de formation, tout en continuant à sillonner les routes. Son employeur loue ses qualités : «Sa motivation hors pair, son dynamisme et son intérêt pour le métier font d'elle une personne très appréciée alors qu'il n'est pourtant pas toujours facile, en tant que femme, d'arriver à s'imposer dans ce monde d'hommes.»

Bruno Fournier

Bruno Fournier a obtenu le prix d'application 2016-2017 ainsi que le prix d'excellence de l'Association des

mécaniciens d'automobiles diplômés (AMAD) qui l'a nommé «meilleur apprenti de la session des examens finaux 2019 de mécatroniciens d'automobiles» avec la très bonne note moyenne de 5.3. Il a démontré de grandes aptitudes autant dans les domaines théoriques que pratiques. Au-delà de ses compétences, son employeur apprécie sa motivation, son

implication et son autonomie. «Fiable, toujours de bonne humeur, parfaitement intégré dans l'entreprise, disponible pour aider les collègues, il sera le référent pour nos futurs apprentis», ajoute-t-il.

Recherche apprenti(e) méritant(e)

Chaque année, un prix est décerné par la Commune de Nendaz à un(e) apprenti(e) particulièrement méritant(e). Les entreprises ont jusqu'au 30 septembre pour annoncer un candidat.

Qu'est-ce qu'être méritant ?

Il y a plusieurs manières de l'être pour un(e) apprenti(e), soit :

- en démontrant une remarquable motivation, collaboration, autonomie, initiative;
- en fournissant un effort très important compte tenu de ses ressources;
- en contribuant significativement à une création (invention, amélioration, œuvre, etc.) ;
- en obtenant d'excellents résultats (examens, concours, distinctions) ;
- en soutenant significativement un ou plusieurs collègues apprentis en difficulté.

Qui peut déposer un dossier ?

Toute entreprise prenant en charge des apprentis sur le territoire de la Commune de Nendaz ainsi que toutes les entreprises extérieures qui forment des jeunes domiciliés à Nendaz peuvent annoncer une candidature. Elle se fait sous la forme d'un bref argumentaire du maître d'apprentissage, de l'employeur ou de l'apprenti(e). Seul impératif : l'envoyer avant le 30 septembre 2020 à Administration communale de Nendaz, route de Nendaz 352, 1996 Basse-Nendaz.

La commission «Affaires sociales et jeunesse» sélectionne ensuite un lauréat et soumet sa proposition au Conseil communal pour approbation. Le prix de l'apprenti méritant est remis en fin d'année.

Plus d'informations sur www.nendaz.org/apprentimeritant



ouverture estivale des infrastructures du centre sportif

Nager, jouer au tennis ou au curling ainsi que patiner, autant d'activités dont vous pouvez profiter cet été à Haute-Nendaz.

Piscine et cours de natation

La piscine en plein air du Chaèdo à Haute-Nendaz est ouverte jusqu'au 30 août. N'hésitez pas à venir vous y baigner ; l'eau est chauffée à 25 degrés.

Horaires

- Du 27 juin au 16 août : 10h-20h
- Du 17 août au 30 août : 13h-18h

Si vos enfants ont envie d'apprendre à nager, profitez des cours de natation mis sur pied par Nendaz Sport jusqu'au 14 août. Il s'agit de sessions de 30 minutes du lundi au vendredi. Les groupes sont formés de quatre à sept enfants. S'il y a davantage de participants, ils seront dédoublés en tenant compte du niveau de chacun. Le prix est de 30 francs pour la semaine (réduction de 5 francs pour les détenteurs d'un Sportpass). Inscription obligatoire auprès de la buvette de la piscine au 079 783 92 17.

Des cours d'aquagym sont également proposés les lundis 3 et 10 août de 18h-19h et 17 août de 17h-18h. Inscription jusqu'à la veille à 13h auprès de Nendaz Tourisme au 027 289 55 89 ou à info@nendaz.ch.

Patinoire et curling

La patinoire synthétique est ouverte au public les mardis, jeudis et dimanches jusqu'au 16 août. La Commune a décidé, pour cet été, d'offrir l'accès à la patinoire synthétique, sur laquelle pour rappel, il est possible de glisser

avec vos patins traditionnels. Si vous n'en avez pas, leur location s'élève à 4 francs.

Heures d'ouverture

- Mardi et dimanche : 10h-11h45 (hockey autorisé) et 16h-18h
- Jeudi : 16h-18h

Une mini piste de curling synthétique est installée à côté de la patinoire avec la mise à disposition des pierres permettant d'y jouer. Elle est ouverte aux mêmes horaires que la patinoire.

Des cours multisports et eisstock (sorte de pétanque sur glace qui se joue en principe à deux équipes de trois personnes) sont organisés pour tous (dès 3 ans), les jeudis de 9h30 à 11h, jusqu'au 23 août. Plus d'informations et inscriptions auprès de Nendaz Tourisme.

Tennis

Les courts de tennis du Chaèdo sont ouverts de la mi-mai au début de la saison d'hiver. Nouveauté : les réservations s'effectuent désormais en ligne ; le paiement également, par le biais d'une carte de crédit ou par Twint (réservation et paiement également possible, si nécessaire, au guichet de Nendaz Tourisme). Vous retrouvez le lien de la plateforme de réservation, qui permet également de vérifier les disponibilités, sur www.nendaz.org/tennis. Les détenteurs d'un Sportpass devront, la première fois qu'ils utilise-



La piscine de Haute-Nendaz est ouverte.

© Laetitia Scarasacia

ront ce système, aller chercher une carte magnétique à Nendaz Tourisme. Les non-membres recevront pour leur part un code d'entrée.

Sportpass

Le Sportpass donne droit à l'utilisation de toutes les installations du centre sportif gratuitement (sauf location de patins) durant une année, soit cet été les courts de tennis, la piscine (également rabais sur les cours de natation) et l'initiation au tir à l'arc ainsi que cet hiver la patinoire et ses soirées ice-disco. Plus d'informations et tarifs sur www.nendaz.org/sportpass.

les cours Nendaz Sport passent à 7 francs

Le tarif des cours augmente de 2 francs, passant de 5 francs l'heure à 7. Un réajustement au coût de la vie qui permet cependant à l'offre Nendaz Sport de rester très avantageuse.



Depuis la création de Nendaz Sport il y a 17 ans, le tarif n'avait jamais été modifié. Cette hausse va de pair avec un réajustement de la rémunération des moniteurs selon une échelle prenant en compte leur formation et leur expérience.

Elle se justifie également par la grande diversité et qualité des cours aujourd'hui proposés et la professionnalisation des intervenants. En plus de son programme trimestriel, Nendaz Sport met aussi notamment sur pied des camps pour les enfants et organise la Suisse bouge sur sol nendard.

L'objectif reste de proposer des activités sportives pour les adultes et pour les enfants accessibles financièrement au plus grand nombre. Un cours d'une heure au prix de 7 francs demeure très

avantageux. À noter qu'un tel tarif est possible grâce au soutien de la Commune ; les entrées liées aux frais d'inscriptions ne couvrant largement pas les coûts de fonctionnement.

Pour rappel, vous ne payez que les séances auxquelles vous participez effectivement grâce à un système de cartes multi-cours. Ces dernières sont en vente auprès des administrations communales et des offices du tourisme de Nendaz et de Veysonnaz. ■

du sport pour tous durant l'été

Profitez jusqu'au 28 août des activités sportives proposées conjointement par Nendaz Tourisme et Nendaz Sport durant l'été. La rentrée Nendaz Sport devrait avoir lieu, comme à l'accoutumée, début septembre*. Le programme sera à découvrir à la fin août sur le site de la Commune.

Des cours de sport sont ainsi organisés à la fois pour les adultes, les enfants, les jeunes et les familles. Il y a les « hits » proposés chaque année car ils rencontrent beaucoup de succès comme l'escalade ou le tir à l'arc. Et il y a également des nouveautés, comme, cet été, l'initiation au cirque ou au trail, le fit body, le yoga, le eisstock ainsi que les balades guidées en e-bike.



Avez-vous déjà testé le tir à l'arc ? L'occasion vous en est donnée cet été à Nendaz. © Etienne Bornet

Cours de natation

Nendaz Sport organise également des cours de natation jusqu'au 14 août à la piscine du Chaèdo à Haute-Nendaz. Plus d'informations sur www.nendaz.org/coursnatation.

Programme

- Lundi : tir à l'arc de 14 h à 15 h (jusqu'au 24 août, dès 6 ans) ; aquagym (les 3 et 10 août de 18 h à 19 h ainsi que le 17 août de 17 h à 18 h, dès 15 ans)
- Mardi : escalade aux tours (jusqu'au 25 août, dès 5 ans) ; boost pour tous de 18 h 30 à 19 h 30 (jusqu'au 25 août, dès 5 ans) ; yoga de 20 h à 21 h (jusqu'au 25 août, dès 15 ans)
- Mercredi : initiation au cirque de 9 h 30 à 11 h (jusqu'au 26 août, dès 5 ans) ; tir à l'arc de 14 h à 15 h (jusqu'au 26 août, dès 6 ans) ; fit body de 18 h à 18 h 45 (jusqu'au 19 août, 12-14 ans) et de 19 h à 19 h 45 (jusqu'au 19 août, dès 15 ans)
- Jeudi : multisports Eisstock de 9 h 30 à 11 h (jusqu'au 27 août, dès 3 ans) ; initiation au trail pour enfants de 16 h à 18 h (jusqu'au 20 août, 10-14 ans) ; initiation au trail pour adultes de 18 h à 20 h (jusqu'au 20 août, dès 15 ans)
- Vendredi : VTT enfants de 9 h 30 à 11 h (jusqu'au 28 août, 6-10 ans) ; balade accompagnée en e-bike de 14 h à 16 h 30 (jusqu'au 28 août, dès 16 ans)

L'inscription est obligatoire jusqu'à la veille 17h auprès de Nendaz Tourisme

au 027 289 55 89 ou à info@nendaz.ch (sauf pour le e-bike, délai d'inscription 4 jours avant ainsi que pour l'aquagym, délai jusqu'à la veille 13h). Retrouvez le programme complet des animations et cours de sport sur www.nendaz.ch/agenda.

* sous réserve de l'évolution de la pandémie de Covid-19 ■

Succès des cours en ligne durant le confinement

Les cours trimestriels de Nendaz Sport ont dû être interrompus abruptement en mars dernier à cause de la pandémie de coronavirus. Ils devraient pouvoir reprendre début septembre si la situation d'ici là le permet. Plusieurs moniteurs ont proposé des leçons de sport en ligne à la fois sur les comptes Facebook et Youtube de Nendaz Sport et sur www.nendaz.org/sportenligne où ses vidéos sont toujours visibles. Elles ont compté ensemble 8000 vues toutes plateformes confondues ; nous vous félicitons pour votre motivation à bouger ensemble même à distance !

repair café : motivé à donner une seconde vie aux objets ?

La commission « Sport, animation et culture » évalue si un intérêt existe pour la mise sur pied de Repair Cafés ponctuels. Alors, prêts à participer à un tel projet ?

Qu'est-ce qu'un Repair Café ?

Les Repair Cafés permettent de réparer des objets endommagés grâce à l'aide de bons bricoleurs, d'étudiants d'école de métiers voire de professionnels, mettant gratuitement à disposition leur temps, leur savoir-faire et leur outillage. Les propriétaires d'objets défectueux apprennent ainsi à les réparer en étant solidement encadrés. Ils permettent de lutter contre le gaspillage des ressources et la quantité croissante de déchets. Ils présentent

ainsi un intérêt économique (réparer plutôt qu'acheter), écologique (réparer plutôt que jeter) et social (favoriser l'entraide et l'échange).

Venez partager vos compétences !

L'idée est donc de mettre ses talents de réparateur à disposition le temps de quelques heures pour aider à donner une seconde vie à des objets tout en transmettant son savoir-faire. Les domaines de compétences recherchés sont divers : électronique, mécanique,

couture, informatique, etc. Il peut s'agir de changer l'écran d'un smartphone, de réparer un mixer, de changer une fermeture éclair, de remettre en état un vieux vélo, etc. Toute proposition est la bienvenue.

Si vous êtes intéressés, un grand merci d'avance de vous inscrire, avant le 31 octobre 2020, sur www.nendaz.org/repaircafe.



tourisme : nouveau poste pour la création d'offres et la vente

Cindy Voide Lüthi a été engagée au 1^{er} octobre 2019 comme responsable Offres et Ventes. Elle occupe ce nouveau poste à 80 % à Nendaz Tourisme et à 20 % à Veysonnaz Tourisme.

Sa mission

La responsable Offres et Ventes élabore et commercialise des offres qui s'adressent directement à nos publics cibles, en étroite collaboration avec les partenaires de la destination. « Plus que de réunir dans un même package hébergement et services, l'idée est de proposer une véritable expérience avec des activités originales auxquelles l'hôte n'aurait sinon pas pensé voire pas accès, le tout en une seule réservation », explique Cindy Voide Lüthi. Cette dernière organise également des séjours sur mesure pour les groupes et les entreprises, avec pour objectif de développer le secteur MICE (activité touristique en lien avec les entre-

prises : séminaires au vert, week-ends de team building, etc.). Elle a pour mission d'élaborer des stratégies de commercialisation pour chaque type d'offres proposées afin d'augmenter le nombre de séjours durant des périodes de basse ou de moyenne fréquentation.

Les offres estivales

Cet été, Nendaz Tourisme propose trois offres inédites, chacune avec les options avec ou sans hébergement, ce qui permet aux propriétaires d'une résidence secondaire ou aux personnes ayant déjà réservé un logement de pouvoir également en profiter. Elles mettent en valeur différents aspects de notre destination et ciblent trois de ses publics-cibles :

- **Zen Altitude pour les amoureux de la nature :** durant ces week-ends de relaxation, de connexion à soi et de retour à la nature, les participants partagent notamment des cours de yoga, de méditation, de danses énergétiques, une balade sensorielle en forêt et un moment de détente au spa.
- **Famille Sens'ationnelle pour les parents et enfants actifs et curieux :** l'offre Famille Sens'ationnelle donne l'occasion aux parents et aux enfants de découvrir Nendaz autrement. Chaque jour du lundi au vendredi, une nouvelle aventure faisant appel à leurs cinq sens est proposée : découverte à l'aveugle de fruits, herbes et fleurs du jardin au Potag'Oue (odorat, toucher et goût) ; montée / descente en télécabine à Tracouet (2'200 m) et chasse au trésor sur le sentier panoramique (vue) ; visite guidée du village, avec son moulin et ses raccards, qui se termine par une dégustation de produits du terroir (vue et goût) ; initiation au cor des Alpes (ouïe) et balade sur le sentier pieds nus (toucher). Parents et enfants partagent des expériences ludiques, tout en explorant les richesses naturelles et culturelles de la région.

Cindy Voide Lüthi : quelques mots de présentation

Valaisanne par son père et anglaise par sa mère, Cindy Voide Lüthi grandit à Chalais. Parfaitement bilingue, elle commence sa carrière professionnelle outre-Manche. En effet, après avoir obtenu un bachelor en tourisme dans le cursus anglophone, à la HES-SO de Sierre, elle effectue son stage de fin d'étude auprès d'un tour-opérateur dans le sud de l'Angleterre. Elle décroche ensuite son premier poste au Switzerland Travel Center de Londres. Elle y organise des voyages en Suisse pour des Britanniques et des Australiens, créant des séjours sur mesure et des packages. Après une année, elle y est promue superviseuse. Elle bénéficie donc d'une belle expérience en matière de création d'offres et de collaborations avec les tour-opérateurs qu'elle est aujourd'hui ravie de mettre au bénéfice de son Valais natal.

• **We ♥ trail pour les sportifs** : découvrir des sentiers de trail de la région accompagné de coureurs aguerris, bénéficier de leurs conseils avisés et personnalisés, tester du matériel et, pour suivre l'adage « après l'effort, le réconfort », déguster des produits du terroir voire se détendre au spa des bisses et savourer un repas gastro-

nomique, tel est le programme de ces week-ends d'entraînement.

D'autre part, l'offre Nendaz Trekking, forte de son succès les trois derniers étés, est reconduite. Cette randonnée de 4 jours au cœur de la montagne autour du Val Nendaz inclut trois nuits en cabane entre Nendaz et Veysonnaz,

la pension complète (sans boissons), un carnet de bons par personne offrant divers avantages auprès des partenaires de la station, une carte topographique 1:25'000 4 Vallées par tour réservé, un carnet de route et un trajet en bus navette de Nendaz à Veysonnaz.



trail : se dépasser sur 14 parcours entre Nendaz et Veysonnaz

Nendaz et Veysonnaz proposent, depuis cet été, 14 parcours de trail en boucle et d'une grande variété à découvrir sur leurs sites internet, sur une carte ou via une application.

Les sentiers pour courir par monts et par vaux sont très nombreux à Nendaz et Veysonnaz. Face à tant de choix, qui n'est pas de la région pouvait cependant se sentir perdu au moment de programmer un entraînement. Les deux destinations se sont unies pour monter un groupe de travail avec pour objectif de définir des itinéraires en boucle diversifiés et intéressants à la fois de par leur paysage et de par leur technicité. Composé de membres des offices du tourisme et du comité d'organisation de la course du Nendaz Trail ainsi que de traileurs confirmés du cru, il a créé onze tracés, en sus des trois déjà existants (parcours du Nendaz Trail).



14 parcours pour s'essayer au trail et pour s'entraîner. © Elodie Moos

Si ces derniers sont balisés, les onze nouvelles propositions ne le sont pas sur le terrain. Leurs descriptifs et leurs tracés GPX sont à découvrir sur les sites de Nendaz et Veysonnaz Tourisme ainsi que via la nouvelle application « Nendaz-Veysonnaz Outdoor », mise sur pied en collaboration avec Trace de Trail. Une brochure, sous forme de carte, a également été élaborée.

Des itinéraires pour les novices et pour les compétiteurs

Que ce soit au départ de Haute-Nendaz, de Siviez et de Veysonnaz, chacun peut pratiquer ce sport à son rythme, sur des itinéraires faciles pour les non-initiés ou des itinéraires exigeants pour les plus aguerris. Les tracés présentent en effet des niveaux de difficulté très divers, tant en termes de longueur (de 5,9 km à 70 km)

qu'en termes de dénivelé (de 472 m à 3590 m).

Ils sont répartis en quatre catégories :

- « À couper le souffle » qui se caractérisent par des passages sur des crêtes et des panoramas exceptionnels
- « En champs les vaches » qui traversent alpages, mayens et pâturages
- « Les casse-croûtes » qui font tous moins de 10 km mais de niveaux techniques différents
- « Les grandes enjambées » qui sont longs et exigeants.

Des week-ends d'entraînement

Découvrir des sentiers de trail de la région accompagnés de coureurs aguerris, bénéficier de leurs conseils avisés et personnalisés, et, pour suivre l'adage « après l'effort le réconfort »,

déguster des produits du terroir voire se détendre au spa des bisses, tel est le programme de ces week-ends d'entraînement (offre avec ou sans hébergement). Encore deux dates à venir : les week-ends du 14 au 16 août et du 2 au 4 octobre.

Un véritable positionnement

Nendaz et Veysonnaz souhaitent se positionner comme des destinations de trail, idéales pour les coureurs aimant allier vacances et sport. Elles communiquent ainsi activement ce produit à travers leurs campagnes estivales mais également en collaboration avec Suisse Tourisme pour une visibilité à la fois sur le plan national et international.

Plus d'informations sur www.nendaz.ch/trail.



votation communale: diminution du nombre de conseillers communaux à Nendaz

Les citoyens nendards ont accepté le 21 juin dernier à 90.96% la réduction de leur Exécutif. Cette décision entrera en vigueur dès la prochaine législature.

La Commune de Nendaz a organisé, dimanche 21 juin, un scrutin autour de la question « Acceptez-vous la diminution du nombre de membres du Conseil communal de 11 à 9 ? ».

Le taux de participation de cette votation, possible uniquement par correspondance ou vote à l'urne communale en raison du coronavirus, s'est chiffré à 35.18%. Le pourcentage de bulletins blancs ou nuls s'est élevé à 2.94%.

Sur les 1'615 bulletins valables, la population nendette a accepté cette proposition par 1'469 oui soit 90.96% des voix, contre 146 non soit 9.04%. Le Conseil communal salue ce résultat qui permettra de renforcer l'efficacité de l'Exécutif et d'augmenter l'attractivité de la fonction de conseiller(lère) communal(e) par la création de dicastères de force équivalente.

Cette décision d'un Conseil communal à neuf membres sera effective dès le début de la prochaine législature, soit le 1^{er} janvier 2021. Les citoyens nendards pourvoiront donc neuf sièges lors des élections communales du 18 octobre prochain.

un été plein de surprises pour les enfants à Nendaz

Pour égayer l'été de tous ses jeunes amis, Cheesy, la mascotte de Nendaz Tourisme, a préparé un village très divertissant du 18 juillet au 16 août sur la plaine des Écluses. Elle leur a également concocté des ateliers créatifs.

Le village de Cheesy

Notre mascotte Cheesy tient, malgré la situation un peu particulière, à ce que les enfants puissent s'amuser cet été. Elle leur a donc prévu un très chouette village sur la plaine des Écluses pour qu'ils puissent s'y défouler, grimper, sauter, pédaler et surtout bien rigoler! Y sont installés jusqu'au dimanche 16 août:

- Deux parcours d'accrobranche pour les enfants dès 4 ans: ces structures comptent 9 jeux chacune. Une ligne de vie continue sécurise les enfants durant tout le parcours. Les plateformes se trouvent à des hauteurs entre 1,2 mètres et 1,5 mètres, ce qui permet aux parents de suivre leurs enfants et de les aider, si nécessaire, depuis le sol.

- Deux circuits avec des karts à pédales
- Des trampolines
- Un château gonflable.

Toutes ces activités sont offertes par Nendaz Tourisme et sont donc gratuites.

Les ateliers de Cheesy

Des ateliers créatifs sont proposés aux enfants, dès 3 ans, tous les mardis de 14h à 16h en juillet et août. Chaque semaine, ils peuvent ainsi démontrer tous leurs talents et développer leur inventivité à travers des bricolages, du land'art en forêt, la fabrication d'une baguette magique, la confection d'une marionnette ou encore d'un petit album en scrapbooking. Durant l'atelier, Cheesy passe saluer les enfants.

Prix: 5 francs. Informations et inscription obligatoire jusqu'à la veille 17h auprès de Nendaz Tourisme au 027 289 55 89 ou à info@nendaz.ch.

Autres animations pour les enfants

De plus, le programme hebdomadaire d'animations prévoit différentes activités pour les enfants: biscuits des petits, boost pour tous, chasses au trésor, escalade aux tours, fais ton Lucky Luke, la vie des marmottes, initiation au cirque, initiation au trail, multisports, tir à l'arc, VTT, etc. Retrouvez toutes les informations sur www.nendaz.ch/agenda.



nendaz étoffe son programme estival d'animations

Peu de manifestations cet été à cause de la pandémie ? Qu'à cela ne tienne, Nendaz a étoffé son programme avec de nombreuses animations inédites tout en proposant à nouveau celles devenues incontournables. Petit tour d'horizon des nouveautés.

Balades et/ou plaisir des papilles

- **Cueillette et dégustation dans la nature** (dès 10 ans, les jeudis jusqu'au 27.08, 40 francs/adulte et 20 francs/enfant) : initiation aux plantes sauvages qui poussent sous nos pieds. Y en a-t-il des comestibles ? Comment les reconnaître ? Cueillette et préparation d'un petit en-cas en pleine nature avec un verre du terroir.
- **Visite du verger** (tout public, les vendredis jusqu'au 14.08, 30 francs/adulte et 15 francs/enfant) : petit tour dans les abricotiers de Baar ou de Fey (rendez-vous à Nendaz Tourisme), explications sur la culture des abricots et cueillette.
- **Rando'Miam** (tout public, 7/7 du 04.07 au 23.08 et les week-ends du 29.08 au 20.09, 55 francs/adulte et 35 francs/enfant) : cette randonnée facile le long du bisse de Chervé mène de Veysonnaz à Siviez avec trois pauses gourmandes (entrée, menu principal et dessert/café). Tout est compris : les plats, le transport en bus de Nendaz à Veysonnaz puis de Siviez à Nendaz ainsi que la montée en télécabine et la descente en télésiège.

- **Bidons sans frontières, exposition en plein air** (tout public, jusqu'à la fin de l'automne, gratuit) : exposition sur de grandes bâches le long d'une boucle entre le bisse du Milieu et le bisse Vieux des photographies prises par Gérard Benoit à la Guillaume l'été dernier à Nendaz ; chasse aux trésors pour les enfants sur ce même parcours.
- **Trésors du ciel** (tout public, différé samedis de l'été, 69 francs/adulte et 59 francs/jeune et senior et 39 francs/enfant) : les ingrédients pour ces soirées hors du temps : un coucher de soleil mémorable au-dessus des Alpes depuis le restaurant de Tracouet, des mets typiques (assiette valaisanne, raclette et sorbet abricot) et une petite initiation à l'astronomie.

Pour les sportifs

- **Initiation au trail** (les jeudis jusqu'au 20.08, gratuit) : deux heures pour s'entraîner avec d'autres coureurs et recevoir les conseils d'un trailer passionné.
- **Balade accompagnée en e-bike** (dès 16 ans, les vendredis jusqu'au 28.08, 40 francs matériel inclus).

- **Patinoire synthétique et petite piste de curling** (entrée gratuite, location des patins 4 francs ; utilisation des mêmes patins que sur une patinoire traditionnelle) : ouverture estivale les mardis, jeudis et dimanches jusqu'au 16 août (voir page 21).

Pour les enfants

- **Le village de Cheesy** (gratuit) : notre mascotte, Cheesy tient, malgré la situation un peu particulière, à ce que les enfants puissent s'amuser cet été. Elle leur a préparé donc un très chouette village sur la plaine des Écluses du samedi 18 juillet au dimanche 16 août (voir page 25).
- **Les ateliers de Cheesy** (dès 3 ans, les mardis jusqu'au 25.08, 5 francs) : des ateliers créatifs sont proposés aux enfants tous les mardis de 14 h à 16 h en juillet et août (voir page 25).
- **Initiation au cirque** (dès 5 ans, les mercredis jusqu'au 26.08, gratuit).
- **Initiation au trail** (de 10 à 14 ans, les jeudis jusqu'au 20.08).

Toutes les animations sont à découvrir sur www.nendaz.ch/agenda.



un sentier au fil du glacier du Grand Désert

Le ski-club Arpettaz de Nendaz crée cet été un sentier didactique qui part de la cabane Saint-Laurent (propriété du ski-club) sur les traces du glacier du Grand Désert. Une inauguration officielle est prévue le 15 août selon un programme encore à définir alors que le sentier est à découvrir dès la mi-juillet.*

En 2018, à l'occasion de ses 90 ans d'existence et des 50 ans de la cabane Saint-Laurent, le ski-club Arpettaz a choisi d'initier un projet de sentier didactique qui porte le nom « Au fil du glacier ». En plus de marquer ses anniversaires, il poursuit avec cette idée un double objectif.

La haute montagne à la portée de tous bons marcheurs

D'une part, le but est d'inciter les gens à découvrir le fond de la vallée. Beaucoup de promeneurs montent jusqu'à

Cleuson, voire jusqu'à la cabane, mais peu osent s'aventurer au-delà. Ils passent ainsi à côté de bien des découvertes et de splendides paysages. Avec cet itinéraire, le ski-club souhaite rendre accessible la haute montagne à tous les bons marcheurs et les guider sur un chemin balisé pour qu'ils puissent découvrir de nouveaux horizons en toute sécurité. Cette randonnée peut, par ailleurs, se réaliser sur deux jours (montée jusqu'à la cabane le premier jour et sentier thématique le second).

Un paysage en métamorphose

D'autre part, le ski-club souhaite rendre attentif au repli spectaculaire du glacier du Grand Désert. Quelques centaines de mètres en-dessus de la Cabane Saint-Laurent, l'on installait, à la belle saison, un télésiège portatif sur le glacier qui servait de piste. Il semble loin ce temps, mais c'était pourtant il y a tout juste 50 ans. Depuis 1890, le glacier a reculé de 2 kilomètres, alors que sa superficie a diminué de 50% depuis 1970, laissant la place à un décor minéral des plus dépaysants.

La nature s'y développe et change d'année en année. En quelques petites décennies, des lacs sont nés ; des fleurs se sont frayées des chemins ; des bouquetins s'y repaissent.

Trois parcours au choix

Le sentier didactique, via ses 18 panneaux, montre à quelle date le glacier se trouvait à différents emplacements. Il donne également de nombreuses anecdotes et informations sur cette métamorphose permanente et ses effets sur la faune et la flore. Trois boucles au départ de la cabane de Saint-Laurent sont proposées, d'une longueur de 3, 6 et 7 km pour des temps de marche estimés respectivement à 1 h 30, 2 h 30 et 3 h 30. La plus longue mène jusqu'au pied du glacier qu'il est ainsi possible de toucher du bout des doigts.

Quelques recommandations

Ce sentier didactique ne représente aucune difficulté technique particulière. Il s'agit d'un itinéraire de haute montagne qui s'adresse donc à tous les bons marcheurs. Il est accessible de la mi-juillet à fin septembre, les dates variant en fonction de l'enneigement et des conditions climatiques. Quelques conseils : se renseigner sur la météo avant le départ, porter des chaussures de marche et prendre avec soi des habits chauds.

** sous réserve des conditions climatiques et d'enneigement*



Un univers minéral pour une randonnée des plus dépaysantes. © Elodie Moos

la Maison de la Santé officiellement inaugurée

Autorités, acteurs de la santé et population étaient invités à partager un moment convivial le 21 décembre dernier pour célébrer l'ouverture de ce site qui accueille d'ores et déjà trois médecins, une partie du centre médico-social et un cabinet de physiothérapie.

La Commune a travaillé main dans la main avec les différents professionnels du monde médical concernés pour ensuite présenter à l'Assemblée primaire un projet déjà bien ficelé. Le législatif communal a, en juin 2017, accepté un crédit d'engagement relatif à l'achat de locaux au centre de la station destinés à devenir une Maison de la Santé. Dès décembre 2018, cette dernière s'animait peu à peu et recevait ses premiers patients. Une année plus tard, il était donc temps de fêter cette réalisation si importante pour notre commune. Le président Francis Dumas, après en avoir dressé un bref historique, a remercié toutes les personnes ayant permis sa naissance.

Pour le conseiller communal, Frédéric Fragnière, porteur de ce projet, la vision d'un docteur indépendant seul dans son cabinet appartient au passé et ne permet plus de garantir une médecine de proximité de qualité. « La santé est notre bien le plus précieux et cette maison nous aidera à en prendre soin », s'est-il réjoui. Et de rappeler que ce lieu est bien plus qu'un assemblage de bois et de béton : il est le résultat d'une coopération dynamique et a une véritable âme.

Le patient peut choisir qui le soigne, se basant sur des critères qui lui sont propres. « La proximité en un sûrment un, mais la qualité en est un

autre. Or, la qualité implique la relation humaine et la collaboration, des ingrédients déjà bien présents ici », a conclu le professeur Eric Bonvin, directeur général de l'Hôpital Valais.

Après les discours et la bénédiction de la Maison de la Santé par l'Abbé Félicien Roux, tout un chacun a pu visiter les locaux et l'intérieur d'une ambulance, partager un verre et une raclette et profiter d'une petite aubade du quatuor « Les Pink Ladies ».



Le couper du ruban avec les trois orateurs du jour, soit de gauche à droite le professeur Eric Bonvin, directeur général de l'Hôpital Valais, le président de la Commune Francis Dumas et le conseiller communal Frédéric Fragnière. © Sonia Déléze

le nînd'art vous attend

Le Nînd'Art propose tout au long de l'année des expositions aussi riches que variées. Retrouvez ci-dessous les expositions à venir.

Exposition de Dora Fraissinet, d'Annie et Jean-François Bené

Date : du 17 juillet au 16 août 2020

Horaires : tous les jours de 16 h à 19 h

Cette exposition de peintures, intitulée « La montagne pleure ses glaciers », invite aux méditations sur la beauté des hauts sommets, les forces et les fragilités des glaciers.



© Sébastien Martinet

Exposition de Béatrice Sauthier, Madeleine et Stéphane Gay

Date : du 28 août au 27 septembre 2020

Vernissage : le vendredi 28 août à 18 h

Horaires : du jeudi au dimanche de 16 h à 19 h 30

Béatrice Sauthier (peintures)

Béatrice Sauthier a profité d'une retraite anticipée pour renouer avec l'art pictural qu'elle avait vaguement approché dans sa jeunesse. Passionnée, exubérante, chaleureuse, la personnalité de Béatrice Sauthier se retrouve dans sa peinture. Le trait est sûr, le coup de pinceau est puissant, les formats, souvent, imposants.

Et ce qui n'aurait pu être qu'une gentille occupation devient acte de création. « Quand je suis face à la toile blanche, je ne sais pas au départ ce que je vais peindre. Soudain, les couleurs me parlent et le tableau se construit de façon très spontanée. » Béatrice Sauthier peint à l'instinct. « Je n'ai pas de modèle, pas de maître... » Impatiente, elle privilégie l'acrylique à l'huile, « parce que je n'ai pas le temps d'attendre que ça sèche ». Pourtant lorsqu'elle crée, elle l'oublie ce temps et passe des heures sans lever la tête ni lâcher les pinceaux. *(Texte de France Massy)*

Madeleine (sculptures et raku) et Stéphane Gay (sculptures et photographies animalières)

Depuis toujours intéressés par la nature environnante, Madeleine et Stéphane Gay arpentent les chemins de traverse. Ils ont pu ainsi observer et photographier la faune du Valais. Grand amateur de pierres depuis son jeune âge, Stéphane parcourait le massif du Mont-Blanc à la recherche de quartz et de fluorine. Cet intérêt pour les roches lui permet de trouver des pierres très diverses : stéatites, jaspes, serpentines ainsi que différents marbres du Valais dont le prestigieux marbre cipolin de Saillon.

La taille de la pierre est devenue une activité passionnante. Dans nos sculptures, nous tentons d'allier la beauté

naturelle de la pierre avec des formes inspirées de la faune et de son interaction avec l'être humain et son interprétation mythologique. Les pierres mais aussi l'argile, terre idéale pour le façonnage de scènes animalières : oiseaux en vol, couple de panthères, combat de bouquetins. Après une première cuisson, les pièces sont émaillées puis recuites selon la technique du raku que Madeleine peaufine avec bonheur.



Alp'âge, exposition pour la sauvegarde du patrimoine Nendaz (ASP)

Date : du 23 octobre au 8 novembre 2020

Horaires : du vendredi au dimanche de 17 h à 20 h

Participation à la Nuit des musées valaisans

Date : 7 novembre 2020

Exposition des Nend'artistes

Date : Nend'artistes 1^{re} partie du 4 décembre 2020 au 10 janvier 2021 ; Nend'artistes 2^e partie : du 5 février 2021 au 14 mars 2021

Des compléments d'informations sont apportés tout au long de l'année sur le site sur www.nindart.ch.

Retrouvez des photos des expositions du Nînd'Art sur www.nendaz.org/nindart-images.

Retour en photos sur des rendez-vous du Nînd'Art
Différents concerts en décembre, janvier et février



« Couleurs baltiques », concert de Greta Staponkute (alto), Augustinas Rakauskas (accordéon) et Neringa Radenaite (soprano) le 15 décembre 2019. © Sébastien Martinet

Rencontre littéraire le 24 janvier 2020



Soirée animée par l'écrivain et journaliste Jean-François Fournier avec Nicolas Feuz, Olivia Gerig, Marie Javet, Christelle Magarotto, Olivier May, Catherine Rolland (auteurs du recueil « L'étrange Noël de Sir Thomas ») et Stéphanie Schwitter (auteure de « Confidences assassines »). © Willy Maury

Retour en photos sur l'exposition de Jérôme Bourban

Date : du 21 février au 8 mars 2020 © Willy Maury



Retour en photos sur l'exposition de Janine Aebi, Lucienne Mariéthoz et Marthe Bonvin

Date : du 15 au 31 mai 2020 © Le Nînd'Art





renouvellement de deux labels de qualité

Nendaz a récemment obtenu la reconduction de ses labels «Valais Excellence» et «Commune en santé».



Commune en santé

«À quoi sert-il d'acquérir un ou plusieurs labels?», peut-on se demander. Si chaque certification a sa propre raison d'être, deux motivations générales peuvent être esquissées. La première est de valoriser les bonnes pratiques déjà en place, ce qui permet ensuite à la fois de les communiquer à l'interne pour motiver les collaborateurs et à l'externe pour offrir un gage de qualité. La seconde est d'inciter régulièrement à la prise de recul et à la réflexion sur le travail quotidien, sur les processus en place et surtout, sur ce qui pourrait être perfectionné. Les labels posent ainsi des exigences, demandent la fixation d'indicateurs,

d'objectifs et d'évaluations annuelles. De par ce cadre, ils garantissent des boucles d'amélioration continue.

Valais Excellence

Nendaz a été, il y a maintenant 10 ans, une des quatre premières communes à obtenir le label Valais Excellence. Ce dernier doit être renouvelé tous les trois ans, ce qui a à nouveau été fait le 28 septembre dernier. De plus, il nécessite de procéder à une évaluation annuelle à la fois interne, par le biais d'une revue de direction, et externe par le biais d'un audit. Il distingue les entreprises/institutions valaisannes au bénéfice de la double certification du management ISO 9001 pour ce qui concerne la qualité et ISO 14001 pour le pan environnemental et qui s'engage dans une démarche citoyenne à l'égard du Valais et de ses habitants.

Commune en santé

Le label «Commune en santé» a été développé par Promotion Santé Valais afin de valoriser les municipalités qui contribuent à promouvoir la santé publique sur leur territoire et d'encourager les communes à mettre en œuvre de nouvelles mesures pérennes sur le long terme. Nendaz a été la première commune valaisanne en mai 2011 à obtenir la certification avec 3 étoiles et l'a reconduit le 26 novembre dernier. Qui dit trois étoiles, dit au moins trois actions dans chacun des six domaines suivants : politique communale, animations et fêtes, famille et solidarité, école, économie et tourisme, espaces publics. Nendaz en totalise 53 au moment de son bilan 2019.

troquez votre voiture contre un vélo électrique!

L'action Bike4car, déjà proposée en juin, est à nouveau mise sur pied en septembre. Elle vous invite à échanger durant une semaine votre véhicule contre un VTT à assistance électrique.

Principe

Vous vous engagez à ne pas utiliser votre voiture durant une semaine. Le magasin participant soit, On The Mountain Outdoor and Rental Store, vous prête alors un vélo à assistance électrique pour ce laps de temps. C'est l'occasion d'évaluer si ce moyen de locomotion convient à votre mode de vie ou simplement de faire quelques belles balades.

Dans le cadre de la labellisation Cité de l'Énergie qu'elle est sur le point en 2020 de renouveler pour la troisième fois, et plus largement de sa volonté de mener une politique respectueuse de l'environnement, la Commune de Nendaz soutient cette action : les prêts sont ainsi gratuits dans le commerce précité. Une caution peut néanmoins être demandée. Elle est remboursée

au moment de la restitution du vélo en parfait état.

Marche à suivre

Prendre directement contact avec On The Mountain Outdoor and Rental Store par téléphone au 027 288 31 31 ou par email à bike@onthemountain.ch.

point de situation après 2 ans de taxe au sac

L'entrée en vigueur de la taxe au sac dans le Valais romand, selon le principe désormais connu du pollueur-payeur, a changé de manière significative les habitudes en termes de tri.

Évolution positive

À Nendaz, le Service des travaux publics a récolté une quantité bien supérieure en 2018 qu'en 2017 des principaux types de déchets recyclables récoltés dans les moloks prévus à cet effet :

- 557'440 kg de carton et papier contre 362'670 soit une augmentation de 53,7%
- 528'650 kg de verre contre 491'025 soit une augmentation de 7,66%

Très logiquement, la quantité d'ordures ménagères incinérées a drastiquement diminué en parallèle, passant de 2'305'350 en 2017 à 1'387'400 kg à 2018 (-39,81%). Nendaz a ainsi même fait mieux que la moyenne du Valais romand de -32%.

La situation a continué à évoluer positivement entre 2018 et 2019 avec une hausse d'environ 15% de la récolte de déchets recyclables et une baisse également d'environ 15% des déchets incinérables.

Analyse en cours

La Commune de Nendaz souhaite analyser l'ensemble des processus, des infrastructures et des filières de recyclage. Elle a mandaté SuisseRecycling à cet effet. Exemple de problématique : l'évolution du marché du papier recyclé, à l'échelle mondiale, oblige aujourd'hui les communes à payer pour se débarrasser de leurs bennes à vieux papiers alors que la manœuvre était rétribuée par le passé.

À noter que brûler une tonne de papier coûte entre 100 et 250 francs, tandis que son traitement revient à 70 francs maximum : le trier reste donc écologiquement comme financièrement intéressant !

Après une année 2018 de complète mutation et une année 2019 avec encore de nombreuses variations, une troisième année sera nécessaire pour que les chiffres se stabilisent et pour dresser un premier véritable bilan.

Changement de sac

Un nouveau sac officiel a été mis en vente dès mars 2020. Produit à partir de plus de 80% de déchets recyclés (contre 65% auparavant), le sac « Trier ? C'est pas sorcier ! » deuxième génération a conservé son design blanc et rouge et est vendu aux mêmes prix. Il est composé d'une couche externe blanche, légèrement plus terne qu'actuellement, et de deux couches internes grises. Les anciens

sacs peuvent bien évidemment encore être utilisés et continuent à être vendus jusqu'à épuisement des stocks.

Pour tordre le cou à un des bruits entendus, les sacs taxés, comme les sacs noirs par le passé, sont conformes aux exigences du label suisse « OKS » garant de qualité.



Liens vers des sites utiles

- www.nendaz.org/dechets : retrouvez-y toutes les informations communales relatives à la gestion des déchets telles que les horaires de la déchetterie et le guide du tri.
- www.freecycle.org : le réseau Freecycle™ est composé de 5'327 groupes et de 8'923'825 membres à travers le monde et près de chez vous. C'est un réseau à but non lucratif de personnes qui donnent gratuitement et sans contrepartie des objets à d'autres personnes dans leur voisinage. Le but est d'éviter de remplir nos poubelles et décharges d'objets qui sont tout à fait réutilisables. Chaque groupe local est modéré par des bénévoles. L'adhésion est gratuite.
- www.savefood.ch : le gaspillage alimentaire a des conséquences dramatiques sur l'environnement. En Suisse, environ un tiers de toutes les denrées alimentaires est gaspillé, soit l'équivalent dans nos foyers d'environ 90 kg de denrées alimentaires comestibles perdues par personne et par année. 69 partenaires, dont le canton du Valais, soutiennent actuellement l'initiative « SAVE FOOD, FIGHT WASTE ». Cette dernière sensibilise les consommateurs à cette problématique au travers de conseils enseignés par des « Food Ninjas ».

EN BALADE AVEC CHEESY

J'adore me balader et pique-niquer dans la nature.



Et quand on peut partager, c'est encore mieux !



Dès qu'elle a terminé son pique-nique, Cheesy ramasse toujours ses déchets.

Faisons comme Cheesy !



NENDAZ
4 VALLÉES 